

# Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté

Rapport annuel  
2020-2021



Conformément à la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, le présent document fait état des indicateurs de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale pour l'exercice 2020-2021.

La présente publication est disponible en d'autres formats, sur demande.

Pour obtenir ce document dans un autre format, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : [povertyreduction@gov.mb.ca](mailto:povertyreduction@gov.mb.ca).

La présente publication est également disponible en ligne à l'adresse <https://www.gov.mb.ca/povertyreduction/index.fr.html>.

# Message from the Poverty Reduction Committee Co-Chairs

As co-chairs of Manitoba's Poverty Reduction Committee, we are pleased to share the 2020/21 annual report on Manitoba's poverty reduction strategy.

Reflecting on all the accomplishments and challenges facing Manitobans over this past year, the word *resilience* encapsulates the strength shown by individuals and families, our public service and our community partners, to pivot and continue delivering critical services and supports safely during a period of unprecedented upheaval.

[Pathways to a Better Future: Manitoba's Poverty Reduction Strategy](#) (2019) helps to harness this resilience demonstrated by Manitobans and highlights opportunities and pathways to close gaps in employment and education, advance reconciliation, improve health outcomes and standard of living, and use innovative tools and approaches to address the root causes of poverty in Manitoba.

This annual report measures progress on key targets and 13 indicators in reducing poverty and social exclusion. Government investments over this past year continue to demonstrate that we are moving in the right direction and decreasing the rates of Manitobans living in poverty. Our report will show that in 2019, the child poverty rate was 14.4 per cent, or 25 per cent lower than 2015. This helps us meet our target to reduce the child poverty rate by 25 per cent by the year 2025, compared to the baseline year of 2015.

This report will highlight some of the efforts taken to help vulnerable populations during our provincial COVID-19 response, as well as broader actions and initiatives underway that address the strategy's guiding vision that all Manitobans have the resources, opportunities and access to achieve a better quality of life.

Our government affirms our continued commitment to work with community partners to help reduce poverty for all Manitobans.

Sincerely,



Honourable Rochelle Squires  
Minister of Families  
Committee Co-Chair



Honourable Cliff Cullen  
Minister of Education  
Committee Co-Chair

# Message des coprésidents du Comité de réduction de la pauvreté

À titre de coprésidents du Comité de réduction de la pauvreté du Manitoba, nous sommes heureux de transmettre le rapport annuel 2020-2021 de la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté.

En réfléchissant à toutes les réalisations des Manitobains et à tous les défis auxquels ils ont été confrontés au cours de la dernière année, c'est le mot *résilience* qui résume le mieux toute la force démontrée par les particuliers et les familles, notre fonction publique et nos partenaires communautaires, qui ont su se retourner et continuer de fournir le soutien et les services essentiels pendant une période de tourmente sans précédent.

[S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté \(2019\)](#) contribue à faire ressortir cette résilience des Manitobains et met en relief les possibilités et les moyens de diminuer les écarts en matière d'emploi et d'éducation, de progresser sur la voie de la réconciliation, d'améliorer la santé et le niveau de vie, et d'utiliser des approches et des outils innovants pour régler les causes profondes de la pauvreté au Manitoba.

Ce rapport annuel rend compte des progrès réalisés à l'égard des principaux objectifs et des 13 indicateurs établis pour réduire la pauvreté et l'exclusion sociale. Les investissements publics au cours de la dernière année continuent de démontrer que nous avançons dans la bonne direction et que les taux de pauvreté diminuent au Manitoba. Notre rapport indique que le taux de pauvreté des enfants s'établissait à 14,4 % en 2019, soit 25 % de moins qu'en 2015. Cela nous permet d'atteindre notre objectif qui était de réduire le taux de pauvreté des enfants de 25 % d'ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2015.

Le rapport souligne quelques-uns des efforts déployés pour aider les populations vulnérables dans le cadre des mesures provinciales prises en réponse à la COVID-19, ainsi que les mesures et les initiatives plus générales en cours qui vont dans le sens de l'énoncé de vision de la stratégie, qui est que tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie.

Notre gouvernement affirme sa volonté de continuer à travailler avec les partenaires communautaires en vue de réduire la pauvreté pour l'ensemble de la population de la province.

Veillez agréer nos meilleures salutations.



Madame Rochelle Squires  
Ministre des Familles  
Coprésidente du Comité



Monsieur Cliff Cullen  
Ministre de l'Éducation  
Coprésident du Comité

# Table of Contents

<b>Message from the Poverty Reduction Committee Co-Chairs .....</b>	<b>1</b>
<b>Message des coprésidents du Comité de réduction de la pauvreté.....</b>	<b>2</b>
<b>Progrès réalisés en 2020-2021 .....</b>	<b>5</b>
<b>Comité de réduction de la pauvreté .....</b>	<b>5</b>
<b>Points saillants des mesures prises en 2020-2021.....</b>	<b>6</b>
<b>Riposte à la pandémie de COVID-19 pour soutenir les Manitobains dans le besoin.....</b>	<b>27</b>
<b>Indicateurs de réduction de la pauvreté.....</b>	<b>37</b>
<b>Mesure du panier de consommation .....</b>	<b>37</b>
<b>Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba.....</b>	<b>38</b>
<b>Subdivision des données liées aux indicateurs.....</b>	<b>44</b>
<b>Taux de faible revenu.....</b>	<b>44</b>
<b>Jeunes déscolarisés sans emploi.....</b>	<b>46</b>
<b>Places en garderie.....</b>	<b>48</b>
<b>Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement.....</b>	<b>49</b>
<b>Mortalité prématurée .....</b>	<b>50</b>
<b>Vu sous l'angle des données : incidence de la COVID-19 sur les Manitobains .....</b>	<b>51</b>
<b>Santé mentale .....</b>	<b>51</b>
<b>Emploi et chômage.....</b>	<b>53</b>
<b>Cas de COVID-19 par quintile de revenu .....</b>	<b>54</b>



# Progrès réalisés en 2020-2021

Au cours de cette année de défis sans précédent occasionnés par la COVID-19, le gouvernement du Manitoba est demeuré déterminé à réduire la pauvreté et à soutenir la prospérité et le bien-être de tous les Manitobains, en particulier ceux des groupes marginalisés. La [Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté](#), adoptée en 2011, encadre les mesures prises et les investissements engagés par le gouvernement afin de réduire la pauvreté et de promouvoir l'inclusion sociale, y compris l'obligation de produire des rapports annuels et la mise en place d'indicateurs servant à évaluer les progrès réalisés.

En 2020-2021, le principal objectif du gouvernement était de mettre en œuvre une riposte efficace à la pandémie de COVID-19. Pour ce faire, il lui fallait adapter la façon dont il traitait avec les Manitobains aux fins d'exécution des programmes et des services. L'objectif a toujours été de réduire au maximum les perturbations dans la vie des Manitobains par la prestation opportune et humaine des programmes et services sur lesquels ils comptent pour répondre à leurs besoins essentiels.

Le présent rapport annuel souligne la façon dont le gouvernement a continué de progresser, en 2020-2021, vers la création de meilleurs résultats pour les Manitobains vivant dans la pauvreté et il présente des données sur treize indicateurs utilisés pour mesurer nos progrès collectifs.

## Comité de réduction de la pauvreté

En vertu de la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, le Comité de réduction de la pauvreté, composé de membres de la communauté et de ministres provinciaux chargés des lignes directrices, des programmes et des services ayant une incidence sur la pauvreté, surveille la mise en œuvre de la stratégie, fournit des conseils et facilite la participation de la communauté à l'élaboration de la stratégie.

Au 31 mars 2021, les membres du Comité de réduction de la pauvreté étaient<sup>1</sup> :

- M<sup>me</sup> Rochelle Squires, Familles (coprésidente)
- M. Cliff Cullen, Éducation (coprésident)
- M<sup>me</sup> Eileen Clarke, Relations avec les Autochtones et le Nord;
- M. Wayne Ewasko, Éducation postsecondaire, Développement des compétences et Immigration
- M<sup>me</sup> Cathy Cox, Sport, Culture et Patrimoine et Condition féminine
- M. Bob Lagassé, député de Dawson Trail
- M<sup>me</sup> Zully Trujillo
- M<sup>me</sup> Jennie Wastesicoot, Ph. D.

---

<sup>1</sup> Il y a eu, le 5 janvier 2021, un remaniement ministériel à l'occasion duquel les précédents coprésidents, Heather Stefanson, ministre des Familles, et Kelvin Goertzen, ministre de l'Éducation, se sont vus affectés à d'autres portefeuilles.

# **S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté**

[S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté](#) est la stratégie pluriannuelle pangouvernementale du Manitoba, lancée en 2019. Elle met l'accent sur les parcours de réussite et les résultats positifs pour réaliser la vision selon laquelle « tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie ». La stratégie repose également sur le principe de la réconciliation comme façon de comprendre et d'agir intégrée à chaque parcours. Elle s'articule autour de six secteurs prioritaires :

- investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes;
- travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie;
- promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation;
- faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires;
- renforcer la prestation de services axés sur les clients;
- apporter des changements positifs par l'innovation sociale.

Explorer les racines de la pauvreté au Manitoba signifie avoir des dialogues difficiles, prendre conscience de vérités historiques et faire progresser les occasions de combler les lacunes en matière d'éducation, de santé et d'emploi pour tous les Manitobains qui continuent de faire face à des obstacles structurels, physiques et comportementaux.

Le gouvernement du Manitoba affirme son engagement à établir de solides partenariats avec les organismes communautaires et le secteur des affaires et des relations respectueuses et durables avec les partenaires autochtones et autres partenaires gouvernementaux. Nous devons travailler ensemble à l'instauration de conditions de santé, d'inclusion et de prospérité pour tous.

## **Points saillants des mesures prises en 2020-2021**

La présente section contient des exemples des mesures adoptées par le gouvernement du Manitoba dans six secteurs prioritaires pour atteindre les résultats ciblés et réduire la pauvreté.

### **1. Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes**

#### **Augmentation des possibilités d'apprentissage et de garde des jeunes enfants**

Un système regroupant des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants accessibles est essentiel au succès d'une stratégie de réduction de la pauvreté.

Parmi les principales réalisations du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au cours de l'année 2020-2021 figuraient notamment les suivantes :



- Financement de 108 nouvelles places dans des garderies à domicile.
- Financement de 883 nouvelles places dans des centres, par la création de nouveaux projets d'immobilisations communautaires et scolaires.
- Délivrance de quatre lettres d'admissibilité à des corporations pour appuyer la création de nouvelles places en garderie dans le cadre du programme de crédit d'impôt pour le développement des garderies.
- Par l'approche de service en deux volets du Programme de soutien à l'inclusion, soutien de 1 159 enfants uniques qui avaient besoin d'une aide supplémentaire pour accéder à des services de garde, par la fourniture d'un soutien aux établissements de garde d'enfants admissibles afin d'éliminer les obstacles, de sorte que tous les enfants puissent participer aux programmes.
- Présentations et ateliers, encadrement et mentorat à l'intention du personnel des garderies, aux fins de formation sur les troubles du spectre de l'autisme, et survol des principes et des applications d'analyse appliquée du comportement.
- Soutien des animateurs en Cercle de sécurité spécialement formés du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, aux fins de formation du personnel des établissements de garde d'enfants, pour qu'il comprenne comment mieux répondre aux besoins affectifs des enfants et réduire les comportements difficiles.

Le 19 août 2020, une prolongation d'un an de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants a été signée pour 2020-2021. La prolongation fait fond sur les nombreuses initiatives fructueuses relevant des piliers de l'Accord original, certaines modifications ayant toutefois été apportées pour refléter les besoins émergents liés à la pandémie de COVID-19. Cette mesure s'inscrit en complément aux investissements annuels du gouvernement du Manitoba dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, afin de soutenir directement les établissements d'apprentissage et de garde d'enfants autorisés, ainsi que l'éducation et la formation de la main-d'œuvre.

Le ministère s'efforce de moderniser le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba afin d'offrir un continuum d'options de garde souples et équitables de qualité reflétant la diversité des besoins des familles du Manitoba, tout en soutenant la croissance économique et la diversification.

### **Transformation de la protection de l'enfance au Manitoba**

Le gouvernement du Manitoba demeure déterminé à transformer la protection de l'enfance pour éviter de séparer les familles, réduire le nombre d'enfants pris en charge et favoriser la réunification avec les familles et les communautés.

Guidées par les quatre piliers du Plan de transformation des Services à l'enfant et à la famille du Manitoba, les activités pour 2020-2021 ont notamment consisté :

- À mettre fin, le 1<sup>er</sup> juillet 2020, à la pratique des signalements de naissance. À mettre en œuvre une politique pour orienter l'élaboration d'un nouveau modèle de pratique axé sur la prévention volontaire avec les futurs parents à risque élevé.

- À investir 525 000 \$ pour recruter, former et employer des aidants communautaires, qui offrent des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances aux familles et aux aidants, réduisant ainsi le risque de prises en charge par les Services à l'enfant et à la famille ou de ruptures de placement.
- À poursuivre, en y consacrant 1,5 million de dollars, l'investissement dans l'initiative « For Every Family » 2020-2021, en collaboration avec Centraide de Winnipeg et ses centres de ressources familiales financés.
- À collaborer avec le Centre canadien de protection de l'enfance pour créer une campagne de sensibilisation du public visant à informer les parents et les préadolescents (âgés de 8 à 12 ans) sur la sécurité en ligne.
- À établir une politique permettant aux régies de services à l'enfant et à la famille de créer des programmes de soins conformes aux traditions et de tutelle soutenue.
- À mettre en œuvre un financement par enveloppe budgétaire unique pour favoriser de meilleurs résultats pour les enfants, les jeunes et les familles. Ces modèles de financement permettent aux organismes de consacrer des fonds à la prévention, aux interventions précoces et aux programmes de réunification; ils réduisent le fardeau administratif pour le secteur des services à l'enfant et à la famille et permettent des projections plus précises pour les budgets futurs.
- Nous avons continué à examiner et à cerner les secteurs qui nécessitent des modifications et une modernisation au sein de la Loi sur les services à l'enfant et à la famille, y compris les effets de la législation fédérale en matière de protection de l'enfance.

### **Nouveau Service de règlement des litiges familiaux**

Le [Plan d'action pour la modernisation du droit de la famille](#) (juin 2020) a contribué à améliorer les résultats en matière de santé et l'accès à des services abordables pour les familles, tout en répondant aux besoins uniques découlant de la pandémie. Un nouveau [Service de règlement des litiges familiaux](#) numérique à guichet unique a été lancé pour consolider et étendre les services et les soutiens de règlement extrajudiciaire des litiges à un plus grand nombre de familles.

### **Approches réparatrices et tenant compte des traumatismes**

Les fournisseurs de services publics, privés et communautaires collaborent à la mise en œuvre d'approches réparatrices et tenant compte des traumatismes qui favorisent de saines transitions pour les ex-conjoints, les enfants et leur famille. Par exemple, en vertu de ses nouveaux pouvoirs, le [Service des aliments pour enfants](#) permet à de nombreuses familles de déterminer le montant de la pension alimentaire pour enfants sans recourir aux tribunaux. De même, le programme [Pour l'amour des enfants](#) dans sa nouvelle mouture est désormais offert entièrement en ligne, ce qui a permis d'éliminer les frais de garde et de transport qu'avaient auparavant à assumer les familles devant y prendre part en personne. Dans l'ensemble, ces efforts offrent des soutiens accessibles, abordables et opportuns dans le domaine du droit de la famille, pour aider à réduire dans toute la mesure du possible les conflits et à favoriser un environnement plus stable pour les enfants qui contribue à des relations familiales plus saines à long terme et à une diminution des maladies mentales et physiques.

## **Équipe d'intervention pour lutter contre les dépendances à l'intention des Métis**

Le gouvernement du Manitoba a investi 750 000 \$, en 2020-2021, dans le projet pilote d'équipe d'intervention pour lutter contre les dépendances de la Régie des services à l'enfant et à la famille des Métis, qui offre des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances aux familles de Winnipeg et de la région de Parkland s'exposant à la prise en charge de leurs enfants en raison de problèmes de consommation de substances des parents. Dans le cadre du projet en question, les familles se voient jumelées à un travailleur des services à l'enfant et à la famille chargé d'offrir un soutien direct aux parents, de participer à la planification familiale continue et de prendre les dispositions nécessaires pour soutenir les parents lorsqu'ils amorcent un rétablissement ou s'efforcent de demeurer sur la bonne voie. Le projet a pour but de fournir aux parents un soutien précoce en matière d'intervention et de prévention en leur permettant d'accéder rapidement à des services en santé mentale et lutte contre les dépendances. L'objectif est d'éviter que les familles soient séparées tout en soutenant le cheminement de rétablissement des parents/tuteurs.

## **Thrival Kits™**

En 2020-2021, le gouvernement du Manitoba a investi 580 000 \$ pour élargir la distribution des Thrival Kits™ dans le cadre d'un projet pilote visant à améliorer le bien-être mental et à en faire la promotion dans certaines écoles du Manitoba. Ces trousseaux ont été distribués par le Protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba et par l'Association canadienne pour la santé mentale. On s'attend à ce qu'au moins 30 000 élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année à l'échelle de la province en bénéficient. Cet investissement s'harmonise avec les recommandations formulées dans le rapport de VIRGO sur la santé mentale et la lutte contre les dépendances et par le Bureau du protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba.

## **Programme Secours-rue**

Secours-rue fait partie de Tracia's Trust, la stratégie du gouvernement du Manitoba pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes. Ses responsables travaillent en collaboration avec les services d'application de la loi dans les villes du Manitoba. En 2020-2021, les services suivants ont été élargis :

- Le gouvernement a investi 790 880 \$ pour élargir la programmation de Secours-rue à Thompson, par l'ajout d'un conseiller spirituel et de cliniciens en santé mentale. L'accent est mis sur l'engagement des jeunes et l'établissement de relations, afin d'améliorer ce carrefour de mobilisation communautaire. Des commentaires positifs ont été formulés, tant par des clients que par des organismes partenaires.
- Le Manitoba Adolescent Treatment Centre a bénéficié d'un investissement de 369 000 \$, en 2020-2021, aux fins de collaboration avec Secours-rue Winnipeg et de financement d'un poste de responsable des soins spirituels. Les forces combinées de ces organismes, qui offrent des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances et qui interviennent en cas de crises, permettront d'aider à protéger les enfants et les jeunes.

## **Neecheewam**

Le gouvernement du Manitoba a investi 1,3 million de dollars dans Ata Chiminis Mikisiw (Eagle Embracing You), un programme de traitement de 30 à 60 jours dirigé par les Autochtones, qui offre des soins personnalisés aux jeunes selon des méthodes adaptées à la culture, fondées sur les relations et tenant compte des traumatismes. Cette initiative soutient les jeunes de sexe féminin, transgenres ou bispirituels autochtones et non autochtones âgés de 12 à 17 ans qui ont été victime d'exploitation sexuelle ou sont particulièrement susceptibles de l'être et qui vivent avec des problèmes de santé mentale ou d'utilisation de substances. Géré par Neecheweam Inc., l'initiative accepte les renvois de Secours-rue Winnipeg et s'appuie sur des séjours de courte durée et sur les relations établies avec le personnel de la Strong Hearted Buffalo Women Crisis Stabilization Unit.

### **Services de guérison dirigée par les Autochtones (guérison axée sur la terre)**

Le gouvernement du Manitoba a investi 68 000 \$, en 2020-2021, dans l'initiative autochtone de guérison en nature offerte aux jeunes autochtones ayant été victimes d'exploitation sexuelle. Les aînés dirigent, facilitent et coordonnent la programmation culturelle bimensuelle, y compris des cérémonies, dans le cadre du traitement et de la guérison. La guérison en nature est une nouvelle initiative offerte en partenariat avec Secours-rue Winnipeg et Eagle Embracing You de Neecheweam, qui procèdent à des aiguillages. L'initiative offre des expériences vécues dans la communauté par l'intermédiaire des connaissances, du savoir et des expériences du conseil consultatif de Clan Mothers Home Village.

### **Plus grande sécurité alimentaire**

En 2020-2021, le gouvernement du Manitoba a versé 978 000 \$ au Child Nutrition Council of Manitoba (CNCM) pour fournir des soutiens nutritionnels aux enfants et aux jeunes dans les écoles du Manitoba. Le CNCM a soutenu plus de 280 programmes de déjeuners, de collations et de dîners dans les écoles et les collectivités, servant plus de 34 000 enfants et adolescents.

### **Programme de visites à domicile du programme Les familles d'abord, complété par la stratégie de promotion de la santé mentale Vers l'épanouissement pour les familles**

Les familles d'abord est un programme de visites à domicile qui fournit des services aux familles ayant des enfants (d'avant la naissance à cinq ans) qui vivent dans des conditions considérées comme à risque. Les conditions à risque perçues comme influant sur le bien-être des enfants peuvent comprendre les problèmes de santé congénitaux, le fait d'avoir des parents adolescents, les difficultés financières des parents (c'est-à-dire un revenu insuffisant pour répondre aux besoins de base après avoir satisfait ses engagements financiers; comprend les familles vivant dans la pauvreté et les bénéficiaires de l'aide sociale ou d'un soutien au revenu) et les problèmes de santé mentale chez les parents. Ce programme aide les familles à développer des compétences parentales plus solides et les oriente vers des mesures de soutien dans leur communauté. Le personnel de la santé publique – par l'intermédiaire de ces programmes et en général – permet aux familles d'accéder à des services de santé et sociaux, à des programmes communautaires et à des ressources financières et matérielles par l'intermédiaire du Programme d'allocations prénatales du Manitoba.

En 2019-2020, le programme Les familles d'abord a continué à s'engager auprès de ces familles partout dans la province. Bien que la pandémie de COVID-19 ait présenté des défis et des facteurs de stress accrus pour les familles et à l'échelle de la société, le programme a été en mesure de s'adapter afin d'établir et de maintenir des liens avec les familles inscrites. Dans certaines régions, pour ce faire, il a fallu passer à un modèle de visite plus virtuel.

### **Examen de la justice pénale pour les adolescents**

Un groupe de travail formé conjointement par les ministères des Familles et de la Justice collabore à l'examen du système de justice pour les adolescents et de son lien avec le système de protection de l'enfance. L'objectif est de réduire les délits et l'incarcération, ainsi que d'améliorer l'accès au traitement et de soutenir les jeunes pour mettre un terme au cycle de la criminalité. Le groupe s'efforce de résoudre les défis associés à la pandémie, notamment la planification des placements des jeunes. C'est notamment grâce aux efforts déployés par ses membres que le nombre de jeunes pris en charge a continué de diminuer, et plusieurs placements se sont avérés fructueux.

### **Éliminer les obstacles à l'éducation, à l'emploi et à la formation pour les jeunes**

Par des programmes ciblés qui leur sont destinés, le Manitoba offre aux jeunes un soutien en ce qui a trait à la préparation à l'emploi, à l'expérience de travail, à l'emploi et à la formation pour les aider à s'orienter sur le marché du travail de la province et à décrocher un emploi.

Environ 4 000 postes ont été financés dans le cadre du Programme de relance des emplois d'été pour les étudiants du Manitoba afin de compenser les effets de la pandémie sur les étudiants du Manitoba âgés de 16 à 29 ans en offrant des possibilités d'emploi durables à long terme, saisonnières et à court terme.

Apprentissage Manitoba a travaillé avec Compétences Manitoba pour promouvoir les métiers spécialisés auprès des jeunes. En décembre 2020, des modifications réglementaires ont élargi le ratio apprenti-compagnon de même que la définition de la supervision dans tous les métiers. Les jeunes auront ainsi davantage d'occasions de participer au Programme d'apprentissage au secondaire, ce qui leur permettra de décrocher de meilleurs emplois après leurs études secondaires.

Le gouvernement du Manitoba s'engage à fournir aux jeunes adultes qui sortent du système de protection de l'enfance les ressources et le soutien dont ils ont besoin pour poursuivre et atteindre leurs objectifs scolaires et professionnels.

- Futures Forward est un partenariat de collaboration entre plusieurs fournisseurs de services communautaires qui offre des services de santé mentale, de lutte contre les dépendances, de logement et de développement de carrière aux jeunes actuellement pris en charge ou l'ayant déjà été âgés de 15 à 29 ans. En 2020-2021, dans le cadre de Futures Forward, 490 jeunes ont bénéficié de soutiens pour les aider dans leur cheminement de carrière et dans leur transition vers l'autonomie.
- Le programme de dispense de frais de scolarité et le programme de bourses Advancing Future aident à éliminer les obstacles financiers et à améliorer l'accès aux études postsecondaires pour les jeunes qui sont actuellement ou étaient auparavant pris en charge. En 2020-2021, 156 bourses Advancing Future ont été accordées.

Grâce à un financement de l'Éducation, SEED Winnipeg a lancé un programme qui offre un soutien personnalisé en gestion financière aux parents ou aux tuteurs d'enfants qui ont reçu une bourse de 400 \$ du fait de leur participation au programme d'enrichissement éducatif Community School Investigators (CSI) administré par les Winnipeg Boys and Girls Clubs. Dans le cadre de ce programme, SEED collabore avec les parents pour déposer la bourse d'études des CSI dans un régime enregistré d'épargne-études.

## **2. Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie**

### **Création de meilleurs résultats de santé pour les Manitobains**

L'amélioration de la santé et du bien-être des Manitobains vivant dans la pauvreté représente une autre voie clé dans la stratégie provinciale de réduction de la pauvreté. Santé et Soins aux personnes âgées Manitoba, les offices régionaux de la santé et Soins communs, de même que les organismes de prestation de services communautaires travaillent ensemble pour fournir des services intégrés dans toute la province. Dans le cadre de la transformation en cours du système de santé, des considérations clés ont été incluses dans le Plan provincial de services cliniques et préventifs, y compris la collaboration avec les communautés et les autres parties intéressées pour améliorer l'inclusion sociale et l'accès, remédier aux lacunes dans les soins et réduire les résultats de santé plus médiocres que connaissent de nombreux Manitobains.

### **Montant personnel de base et indexation**

Il est essentiel d'accroître le revenu des familles manitobaines qui vivent dans la pauvreté pour leur permettre d'avoir des conditions de vie normales. Le montant personnel de base est un crédit d'impôt non remboursable, indexé selon le taux d'inflation, que chaque résident du Manitoba a le droit de réclamer dans sa déclaration de revenus.

Le montant personnel de base passera de 9 838 \$ pour l'année d'imposition 2020 à 9 936 \$ en 2021. Depuis 2016, le MPB a augmenté de 802 \$. En 2020, l'indexation a permis de retirer 3 300 Manitobains du rôle d'imposition et de faire économiser plus de 34,0 millions de dollars annuellement aux résidents.

En 2021, l'indexation retirera 1 530 Manitobains supplémentaires du rôle d'imposition, ce qui représente une économie annuelle additionnelle de 16 millions de dollars. Ces économies continueront d'augmenter au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation, ce qui signifie que les Manitobains pourront conserver une plus grande part de leur revenu.

### **Nouveau Programme d'aide au revenu des personnes handicapées pour les personnes ayant une invalidité grave et prolongée**

Le ministère des Familles a poursuivi ses efforts en vue d'élaborer un nouveau programme d'aide au revenu pour les personnes ayant une invalidité grave et prolongée, qui sera lancé en 2022. Le nouveau programme sera séparé et distinct du Programme d'aide à l'emploi et au revenu et vise à répondre aux besoins uniques des Manitobains atteints d'incapacités graves et prolongées et à éliminer les obstacles auxquels ils se heurtent. Au début de 2020, le ministère a tenu des séances de mobilisation publique pour obtenir les commentaires des Manitobains qui vivent avec des handicaps, ainsi que des organismes communautaires et d'autres défenseurs, afin de guider la conception du programme.

## **Logement social et abordable**

En 2019, le Manitoba a signé avec le gouvernement du Canada une entente bilatérale au titre de la Stratégie nationale sur le logement pour les exercices 2019-2020 à 2027-2028. En vertu de cette entente, le Manitoba recevrait, pour l'exercice 2020-2021, 16,8 millions de dollars. Le financement accordé aux termes de cette entente bilatérale contribue à l'abordabilité et permet la préservation du logement et de nouveaux investissements en immobilisations.

En 2020-2021, le gouvernement du Manitoba a continué d'investir dans des options de logement et de soutenir les Manitobains qui avaient besoin d'un toit. Parmi ses initiatives clés à cet égard :

- Poursuite de la livraison de 137 logements abordables à Winnipeg et à Brandon grâce à un investissement de 5,0 millions de dollars, et création de 82 lits et logements avec services de soutien en centres de rétablissement au nom du ministère de la Santé et des Soins aux personnes âgées.
- Fourniture d'un financement unique de 1,1 million de dollars à Home First Winnipeg Inc. en vue de la construction de 47 micrologements, ainsi que d'espaces de soutien destinés à la vie commune et au counseling pour les personnes sans-abri et les personnes à risque d'itinérance, ainsi que pour celles qui ont des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.
- Versement d'une contribution de 624 000 \$ à la Winnipeg Housing Rehabilitation Corporation pour soutenir la construction de 18 logements modulaires au 260, rue Toronto. Ce projet de logement abordable fournira des logements à des femmes et des enfants sans-abri ou à risque d'itinérance.
- Affectation de 5,6 millions de dollars à la Manitoba Non-Profit Housing Association pour la constitution d'un fonds d'aide provincial. Le fonds offre un prêt d'accès rapide pour pallier une interruption temporaire du revenu, ce qui permet d'éviter les expulsions et l'itinérance potentielle tout en améliorant la stabilité du logement pour les familles à faible revenu.

En 2020-2021, 2,0 millions de dollars ont été engagés pour la construction de 15 nouveaux logements et la prestation d'une aide financière aux familles à faible revenu ou à revenu modéré pour leur permettre de devenir propriétaires. Depuis 2016, le soutien du gouvernement du Manitoba a facilité l'accès à la propriété de plus de 180 ménages grâce à des partenariats avec des municipalités et des organismes sans but lucratif.

## **Itinérance**

Le gouvernement a également investi 4,5 millions de dollars, en 2020-2021, dans des initiatives pour les sans-abri, notamment dans l'exploitation d'un logement d'urgence, la fourniture de prestations de supplément au loyer aux Manitobains vulnérables vivant sur le marché privé et la prestation de services et de programmes de soutien au logement aux personnes aux prises avec des problèmes de santé et problèmes sociaux complexes.

## **HealthIM**

Le Programme de confiscation des biens obtenus ou utilisés criminellement de Justice Manitoba a fourni, en 2020-2021, un financement supplémentaire de 454 000 \$ pour l'outil d'évaluation des risques HealthIM. Ce système logiciel est installé dans des véhicules de police et des appareils mobiles dotés de récepteurs dans les salles d'urgence, les postes de soins infirmiers et les organismes communautaires de santé mentale locaux. L'outil en question aide la police à intervenir de façon plus empathique et fondée sur des données probantes auprès des personnes qui traversent une crise de santé mentale, en les orientant vers des mesures de santé mentale et autres mesures appropriées dans la collectivité tout en assurant la sécurité des policiers et du personnel médical. De juillet 2019 à juin 2020, dans 28,5 % des cas où l'outil avait été utilisé, la personne est demeurée dans la communauté sans avoir à être hospitalisée et sans qu'aucune autre intervention urgente ne soit nécessaire. Au cours de la même période, le Manitoba a observé une diminution de 57,5 % des taux d'arrestation. Le Manitoba est la première province au Canada à normaliser le système pour tous les organismes d'application de la loi.

## **Accroître le soutien pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances**

En janvier 2021, le nouveau ministère de la Santé mentale, du Mieux-être et du Rétablissement a été créé. Le ministère poursuit la mise en œuvre des 125 recommandations fondées sur des données probantes du rapport Virgo de 2018. Parmi ses réalisations en 2020-2021 :

- Ouverture d'une sixième clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances à Portage la Prairie.
- Accès accru aux évaluations de la santé mentale et au traitement pour les jeunes par l'intermédiaire du Centre des sciences de la santé de l'Hôpital pour enfants.
- Création d'une nouvelle unité au service des urgences du Centre des sciences de la santé de Winnipeg, afin d'améliorer les résultats pour les patients aux différentes étapes de l'intoxication, du sevrage ou d'une crise de santé mentale.
- Élargissement de l'accès aux services intégrés à l'intention des jeunes au Manitoba par le financement de cinq sites supplémentaires à Winnipeg, à Brandon et à Selkirk pour offrir des services axés sur les jeunes dans un continuum de soins, afin que les jeunes puissent accéder à tous les services de santé essentiels dont ils ont besoin en un seul endroit.
- Création d'un espace communautaire pour les adultes aux prises avec des dépendances et des problèmes de santé mentale, exploité par la Spence Neighborhood Association à Winnipeg.
- Projet pilote ayant permis d'améliorer les équipes cliniques en milieux scolaires existants – auxquelles sont venus se greffer des infirmiers et infirmières psychiatriques et des conseillers en dépendances – à Brandon, à Portage la Prairie et à Steinbach (4,4 millions de dollars).
- Investissement de 3,5 millions de dollars dans les coûts d'immobilisations en construction au Bruce Oake Recovery Centre afin d'améliorer l'accès aux traitements de santé mentale et de lutte contre les dépendances au Manitoba.



- Aide de 2,1 millions de dollars à Siloam Mission, Riverwood Church Community Inc. et Tamarack Recovery Inc. pour aménager 70 logements avec services de soutien, y compris des services de soutien sur place pour les personnes qui ont terminé leur traitement contre les dépendances.
- Allocation de 75 000 \$ au programme Sources of Strength, qui offre une formation sur le bien-être au personnel de toutes les divisions scolaires, et dont ont bénéficié jusqu'à 10 000 élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.
- Octroi de 50 000 \$ à Jeunesse, J'écoute, pour l'ajout de jusqu'à 20 salles de classe au programme Intervenant dans la classe et pour l'embauche de personnel supplémentaire afin de répondre au nombre accru d'enfants et de jeunes qui envoient des demandes d'aide par texto et sur Facebook.

### **Thompson Sobering Center**

En 2020-2021, le Manitoba a fourni du financement pour la création et l'exploitation du Thompson Sobering Centre. Une fois lancé, le Centre constituera une solution de rechange efficace aux interventions policières et hospitalières en ce qui a trait à l'intoxication publique, permettant le rétablissement à court terme de l'intoxication dans un environnement sûr.

### **Réduire les effets néfastes de la consommation de drogues au Manitoba**

En 2019, le groupe de travail sur les drogues illicites a publié un cadre d'action pour lutter contre la prolifération des drogues illicites et pour réduire les effets néfastes de la consommation de drogues au Manitoba. En 2020-2021, le gouvernement du Manitoba a mis en œuvre plus de la moitié des recommandations du rapport, y compris des initiatives qui visent la prolifération des drogues illicites, et qui appuient les consommateurs de substances, leurs familles et leurs communautés afin de réduire les préjudices et d'améliorer la santé et la sécurité communautaires.

## **3. Promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation**

### **Aider les enfants et les jeunes à réussir à l'école**

L'éducation constitue un fondement pour développer les aptitudes à la vie quotidienne, créer l'inclusion et aider les enfants et les jeunes à explorer les voies de la réussite. Voici quelques exemples de la façon dont Éducation Manitoba a amélioré les résultats scolaires en 2020-2021 :

- La stratégie *Une meilleure éducation, dès maintenant* a vu le jour en mars 2021 en réponse aux recommandations de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année du Manitoba et aux leçons tirées de la pandémie de COVID-19. Il s'agit d'un plan d'action précis pour mettre en place un système d'éducation axé sur la classe, centré sur les élèves, ami des parents et responsable des résultats.

- L'une des mesures prioritaires de la stratégie consiste à établir un groupe de travail, dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté, pour examiner les liens entre la pauvreté et l'éducation et soutenir la mise en œuvre de stratégies visant à améliorer l'engagement et les résultats pour tous les élèves. Les principaux secteurs d'action seront déterminés et communiqués au Comité de réduction de la pauvreté.
- La Newcomer Youth Educational Support Services Coalition s'est vu accorder 80 000 \$ aux fins d'exploitation d'un programme d'apprentissage estival ciblant les élèves à risque accru de perte d'apprentissage.
- La somme de 71 200 \$ a été versée à Rossbrook House pour l'exploitation d'un club de devoirs après l'école et le soutien de trois programmes d'école alternative administrés conjointement avec la Division scolaire de Winnipeg.
- Le Programme des écoles communautaires a été élargi par l'augmentation du financement d'un montant total de 1,6 million de dollars (417 000 \$ en 2019-2020 et 595 000 \$ en 2020-2021 et 2021-2022). Cette mesure contribue également à la création de cinq nouvelles écoles et à l'élargissement de la portée des programmes communautaires de 13 écoles de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. Le Programme des écoles communautaires renforce la capacité des écoles de devenir des carrefours au sein des collectivités, pour rassembler et déployer stratégiquement des services et des ressources scolaires et communautaires de façon à obtenir de meilleurs résultats pour les élèves, les familles et les quartiers particulièrement désavantagés. Ce financement permet d'élargir les avantages des ressources et des services à plus de 10 000 enfants.

### **Améliorer la littératie financière des Manitobains**

Depuis le 31 mars 2021, le Fonds de littératie financière (le « Fonds ») a été révisé et la partie XXVI de la Loi sur la protection du consommateur a été abrogée. Les fournisseurs de crédit à coût élevé et les prêteurs sur salaire ne sont plus tenus d'acquitter, dans le cadre du processus d'obtention de leur licence, une taxe d'aide à la littératie financière de 500 \$. Les fonds ainsi générés ont été versés en subventions à deux organismes sans but lucratif : SEED Winnipeg Inc. et Community Financial Counselling Services Inc. Chacun d'eux a reçu 140 000 \$ pour appuyer des programmes et des activités qui améliorent la littératie financière des Manitobains.

### **Possibilités d'emploi pour les personnes handicapées**

Le Programme d'aide à l'emploi et au revenu travaille avec les participants pour évaluer et cerner de potentielles mesures de soutien à l'emploi et à l'éducation qui pourraient aider le participant à parvenir à l'indépendance financière. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence pour les clients inscrits en tant que personnes handicapées, le personnel du programme travaille activement avec les participants désireux de participer à des formations ou de profiter de possibilités d'emploi. Une fois que les besoins uniques d'un client ont été évalués, le Programme d'aide à l'emploi et au revenu aiguille le participant vers les programmes et les mesures de soutien appropriées en matière d'emploi et de formation.

Depuis octobre 2020, le ministère des Familles, en partenariat avec Développement économique et Emploi Manitoba, collabore avec Equal Opportunities West, un organisme sans but lucratif, au lancement du projet d'évaluation des besoins en matière de services. Le projet en question offre aux clients handicapés une évaluation volontaire qui aidera à cerner leurs besoins et à les aiguiller vers les mesures de soutien appropriées.

## **Jobs on**

« Jobs on » est un modèle de service d'emploi rapide avec des centres à Brandon et à Winnipeg qui travaillent avec les participants du Programme d'aide à l'emploi et au revenu évalués comme étant les plus proches du marché du travail. L'objectif est de mobiliser et de soutenir rapidement les clients pour leur permettre de surmonter les obstacles et de décrocher un emploi, ce qui prévient le risque de dépendance à long terme.

En 2020-2021, « Jobs on » a servi près de 400 participants à Brandon et près de 1 800 à Winnipeg.

## **Favoriser le recrutement et le maintien en poste des femmes dans des secteurs où elles sont sous-représentées**

Les subventions à l'intention des femmes dans des professions où elles sont sous-représentées sont destinées à des projets qui favorisent le recrutement et le maintien en poste des femmes dans des professions où elles sont sous-représentées au Manitoba, comme les métiers de la construction et les professions relevant de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Ces subventions contribuent à la sécurité économique des femmes en promouvant la participation à des carrières sûres et bien rémunérées.

En 2020-2021, 25 000 \$ ont notamment été octroyés au Manitoba Institute of Trades and Technology pour son programme Empower et 25 000 \$, au Manitoba Construction Sector Council pour les femmes qui souhaiteraient explorer une carrière dans l'industrie de la construction lourde au sein de la Division scolaire River East Transcona. Les élèves de 12<sup>e</sup> année ont reçu des cours de sensibilisation à la carrière, se sont vu remettre des certificats et ont pu profiter d'occasions de réseautage avec des chefs de file dans le secteur de la construction lourde, ainsi que d'une occasion d'emploi au printemps 2021.

## **Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances du Manitoba**

Le Manitoba a lancé la Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances pluriannuelles en février 2021 afin de s'assurer que les gens de la province possèdent les compétences, le talent et les connaissances nécessaires pour se relever des effets de la pandémie et soutenir la résilience et la croissance économiques. La stratégie vise à réunir les intervenants du secteur de l'enseignement postsecondaire et de l'industrie pour améliorer le succès des étudiants.

L'un des principaux objectifs de la stratégie est d'offrir à tous les étudiants des occasions d'apprentissage intégrées au travail. En harmonisant les programmes et les ressources avec les besoins de l'industrie et en jumelant les étudiants aux employeurs, on permettra aux étudiants d'établir des liens avec le milieu du travail et appliquer leur apprentissage en classe à une expérience réelle. L'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, le Fonds de bourses du Manitoba et d'autres mesures d'aide sont disponibles pour aider les étudiants à surmonter les obstacles financiers à l'accès aux études postsecondaires.

## **Accès à l'enseignement postsecondaire**

Un soutien financier et des programmes sont en place pour aider les étudiants et les apprenants adultes à poursuivre leur cheminement scolaire et à acquérir les compétences nécessaires pour participer pleinement à la collectivité et contribuer à une économie florissante.

En 2020-2021, l'Aide aux étudiants du Manitoba a continué d'aider les étudiants à faible revenu partout dans la province par l'intermédiaire des bourses du Manitoba. Le fonds offre des bourses d'un maximum de 2 000 \$ aux étudiants à faible revenu et emploie des méthodes d'évaluation souples pour aider à augmenter les aides financières. Les étudiants autochtones qui poursuivent des études postsecondaires sont admissibles à un supplément pouvant aller jusqu'à 1 500 \$ pour aider à compenser le coût de l'éducation postsecondaire. Le Programme de prêts étudiants du gouvernement du Manitoba est également sans intérêt, ce qui rend l'éducation plus abordable pour de nombreux Manitobains.

## **Partenariats avec les universités et les collèges du Manitoba**

Le programme Accès représente une initiative manitobaine unique en son genre dont le mandat est d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire et de favoriser la réussite des étudiants qui sont confrontés à des obstacles sur le plan scolaire, financier, culturel, linguistique et géographique. Le gouvernement du Manitoba fournit des fonds et des lignes directrices aux universités et aux collèges pour leurs programmes Accès individuels. Les étudiants présentent une demande d'admission à l'université ou au collège pour des programmes en santé, en soins infirmiers, en génie, en administration des affaires, en préparation à l'éducation postsecondaire, en travail social et en formation des enseignants. Les programmes comprennent le tutorat, la compréhension des systèmes, un soutien culturel et linguistique, un counseling, une formation sur les aptitudes à la vie quotidienne et le perfectionnement professionnel pour aider les étudiants à réussir et à atteindre leur objectif de carrière.

Les établissements d'enseignement postsecondaire participants et le Conseil manitobain des entreprises administrent l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba. Le gouvernement verse un montant correspondant à celui des fonds amassés par ces établissements, selon un ratio privé/public de 2 pour 1. Les établissements procèdent à l'évaluation et à la détermination et décernent des bourses d'études. Au cours de l'année de programme 2019-2020, l'investissement de 6,8 millions de dollars du Manitoba a permis de consacrer 24 millions de dollars à 17 500 étudiants. Pour l'année de programme 2020-2021, l'investissement a augmenté à 10 millions de dollars, de sorte que 30 millions soient disponibles aux étudiants, dont plusieurs sont confrontés à des obstacles financiers lorsqu'ils souhaitent accéder à l'enseignement postsecondaire.

## **Promouvoir l'emploi et les occasions de formation**

La Division de la formation et de l'emploi de la main-d'œuvre du ministère du Développement économique et de l'Emploi aide les personnes à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour participer au marché du travail. Elle offre des services d'emploi et de formation par l'intermédiaire de 13 Centres d'emploi et de développement des compétences du Manitoba, dans toute la province, et de contrats avec des fournisseurs de services tiers. Environ 27 800 Manitobains ont reçu des services en 2020-2021, y compris des jeunes, des personnes handicapées, des Manitobains autochtones et de nouveaux arrivants.

Le Manitoba reconnaît que le perfectionnement des compétences peut aider à éliminer les obstacles à l'emploi et à créer des occasions d'emploi intéressantes. En 2020-2021, plus de 3 400 personnes ont pu profiter d'occasions de formation aux fins de perfectionnement des compétences partout au Manitoba. Parmi ces personnes, on compte des Manitobains autochtones, de nouveaux arrivants, des immigrants, des réfugiés et des personnes handicapées.

### **Favoriser les occasions de formation dans le nord du Manitoba**

Le Fonds de développement économique local du Manitoba s'est associé au Collège universitaire du Nord pour offrir aux étudiants qui pratiquaient la pêche commerciale, étaient sans emplois ou recevaient alors une aide à l'emploi des formations sur les compétences de base en soudage et sur les petits moteurs. Cette occasion leur a permis d'acquérir des compétences qui pourraient leur servir dans le cadre de la pêche commerciale ou leur permettre de trouver un autre emploi. En 2020, huit étudiants ont suivi le cours sur les compétences en soudage et neuf, la formation sur les petits moteurs.

Le Fonds de développement économique local s'est également associé avec le Collège universitaire du Nord, VALE, Workplace Education Manitoba et le ministère du Développement économique et de l'Emploi afin d'offrir un cours de formation de douze semaines sur la sécurité en milieu sauvage aux étudiants sans emploi ou qui recevaient une aide à l'emploi. Le programme couvrait en outre la création de curriculum vitae et les techniques d'entrevue. La formation ouvre aux gens des possibilités de travail autonome dans les industries forestière, touristique, minière et de la pêche commerciale. En 2020, le groupe de Thompson a fait six diplômés et celui de Wabowden, neuf.

### **Programmes pour personnes handicapées – accès amélioré aux services et compréhension des services**

Les Services d'intégration communautaire des personnes handicapées aident les adultes admissibles ayant une déficience intellectuelle à mener des vies riches et satisfaisantes au sein de leur collectivité. En 2020-2021, ils ont amélioré l'accès aux services et à la compréhension des services en centralisant le processus d'admission du programme, ce qui a permis de simplifier et d'accélérer le processus d'aiguillage et de placement. Ce modèle centré sur le client vise à réduire les obstacles en garantissant que des lignes directrices claires et transparentes soient communiquées à tous les candidats au programme et que l'accessibilité et l'admissibilité au programme soient normalisées dans tout le Manitoba.

### **Projet pilote d'intégration des services des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées**

Le ministère des Familles a lancé le projet pilote d'intégration des services des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées dans le but de rationaliser les fonctions de gestion des cas fournies aux participants du programme qui reçoivent des services en établissement. Le ministère a collaboré avec trois organismes pour mettre au point un nouveau modèle de prestation de services en vertu duquel les fournisseurs de services financés par les Services d'intégration communautaire des personnes handicapées assureraient la gestion quotidienne des cas des participants qu'ils soutiennent. Cette nouvelle approche vise à accroître l'efficacité et à améliorer les temps d'attente. Le projet pilote a été lancé au printemps 2021.

## **Développement économique autochtone et du Nord**

Le Manitoba demeure déterminé à investir dans le développement économique des populations autochtones et du Nord. Au cours de l'exercice 2020-2021, le ministère de la Réconciliation avec les peuples autochtones et des Relations avec le Nord (anciennement Relations avec les Autochtones et le Nord), en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et du Développement des ressources, a versé 200 000 \$ à FPInnovations, qui a soutenu la croissance du secteur forestier du Manitoba dans le nord et l'est du Manitoba.

Le financement contribue à la détermination et à la recherche des occasions que présente le secteur forestier pour les populations nordiques et autochtones. Ces occasions procureront des avantages économiques accrus tout en complétant et en améliorant la viabilité de l'industrie existante. Les initiatives comprennent des analyses et des recommandations concernant la viabilité des occasions d'affaires en foresterie, diverses occasions de formation, le renforcement des capacités au sein des communautés de partenariat et le programme de mentorat des propriétaires et exploitants de camions autochtones.

### **Programme Acquérir son autonomie**

Les ministères de la Réconciliation avec les peuples autochtones et des Relations avec le Nord, des Familles et du Développement économique et de l'Emploi soutiennent le développement des possibilités d'emploi dans les collectivités relevant des Affaires du Nord par l'intermédiaire du Programme Acquérir son autonomie. Ce programme fournit un soutien financier aux conseils communautaires pour qu'ils emploient des résidents qui reçoivent des prestations provinciales d'emploi et d'aide au revenu dans le but de réaliser des projets d'amélioration communautaire ou de pourvoir des postes vacants dans la collectivité. Les projets aident les participants à développer leurs compétences professionnelles et à acquérir de l'expérience.

## **4. Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires**

### **Mobilisation, sécurité et bien-être communautaires**

La mobilisation communautaire constitue une priorité dans la Stratégie en matière de services de police et de sécurité publique du Manitoba, sa Stratégie de modernisation de la justice pénale et la stratégie de suppression de la violence liée aux armes à feu et aux gangs. En tant qu'approche de collaboration multisectorielle en matière de sécurité communautaire, elle rassemble les services sociaux afin d'intervenir de façon coordonnée vis-à-vis des personnes et des familles à risque. Ces efforts coordonnés améliorent les résultats en matière d'éducation et d'emploi, de logement, de bien-être familial et réduisent le contact avec le système de justice, permettant de remédier aux causes fondamentales à l'origine des démêlés.

Justice Manitoba offre des possibilités de financement ou de renforcement des capacités à douze initiatives de mobilisation communautaire à l'échelle de la province. À ce jour, le ministère s'est engagé à consacrer 1,0 million de dollars aux efforts de mobilisation communautaire. Cet investissement continuera de procurer des occasions d'élargir la mobilisation communautaire, tout en améliorant la capacité à suivre les résultats et les données. Bon nombre d'initiatives de mobilisation communautaire ont entraîné une diminution perceptible des appels à la police et du nombre d'accusations. De plus, certains participants ont commencé des programmes d'éducation tandis que d'autres ont trouvé un emploi et un logement stables. Dans le but d'améliorer la sécurité et le bien-être, Justice Manitoba a également versé 85 000 \$ (2019-2020 et 2020-2021) à la Ville de Thompson pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sécurité et de bien-être communautaires, ce qui a permis à Thompson de cerner plusieurs secteurs prioritaires sur lesquels concentrer les efforts collectifs pour améliorer la sécurité et le bien-être.

### **Downtown Community Safety Partnership**

Le Downtown Community Safety Partnership (DCSP) a été établi en 2020 pour créer un centre-ville plus sécuritaire et accueillant à Winnipeg, mais aussi pour inclure un continuum de soutien et d'intervention non urgente en tout temps à l'intention des membres de la communauté qui ont besoin de soutien, d'assistance et d'intervention axée sur les solutions à long terme. Le partenariat comprend trois équipes d'approche et d'intervention communautaires. Ces équipes assurent une présence de première ligne afin de fournir de l'aide et d'effectuer des aiguillages, de procéder à des évaluations et de collaborer avec d'autres organismes. Les ressources offertes par les équipes comprennent le soutien des membres de la communauté du centre-ville pour obtenir de l'aide, de premiers soins, des services de sensibilisation et des interventions de suivi, ainsi que de l'aide auprès des organismes partenaires. Le gouvernement du Manitoba investit 5 millions de dollars dans ce partenariat pour permettre au DCSP de devenir un organisme sans but lucratif permanent entièrement dédié à l'amélioration de la santé, de la sécurité et du bien-être des membres de la communauté du centre-ville.

### **Promouvoir la prospérité économique dans le nord du Manitoba**

Le Manitoba s'est engagé à élaborer des stratégies pour améliorer la prospérité économique du Nord. Objectif Nord est un mouvement des gens du Nord et pour les gens du Nord visant la croissance de l'économie dans le nord du Manitoba. Le Fonds de développement économique local est chargé de coordonner la programmation du développement économique dans le nord du Manitoba et constitue l'entité principale de la stratégie Objectif Nord.

En 2020-2021, le Fonds a complété/atteint plus d'une douzaine de livrables et de jalons grâce à des mesures à court terme et à des initiatives à long terme visant à accroître la prospérité économique et à réduire la pauvreté. Il a mis en œuvre des plans stratégiques axés sur les ressources et une formation axée sur l'industrie, soutenant 21 nouvelles entreprises de pêche commerciale. Au cours de la même période, il a également aidé 31 personnes à suivre divers programmes de formation parmi ceux qu'il offrait.

## **Soutien pour ceux qui font face à la criminalité et à la victimisation**

Les Services aux victimes de Justice Manitoba ont élargi leur Service de soutien aux victimes de violence familiale afin d'améliorer le soutien aux victimes dont les partenaires actuels ou anciens partenaires prennent part à des procédures de justice réparatrice. Les Services aux victimes ont été élargis pour inclure des guides familiaux/des spécialistes de la violence familiale qui offrent des services améliorés aux familles en cours de séparation et de divorce et victimes de violence intime perpétrée par un partenaire.

Le Programme de confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement verse environ 500 000 \$ par année aux Services aux victimes, somme ensuite répartie pour soutenir les victimes de diverses façons, y compris sous la forme de subventions à l'intention d'organismes communautaires qui viennent en aide aux victimes d'actes criminels.

Vingt-quatre projets ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel de propositions visant à distribuer 6,4 millions de dollars à des organismes dirigés par les autochtones qui élaborent des projets pour lutter contre la violence envers les femmes, les filles et les personnes LGBTAB autochtones, ainsi que des organismes communautaires qui mettent sur pied des projets visant à soutenir les victimes de crimes, notamment par de nouveaux travaux élargis auprès des victimes de crime ou de violence fondée sur le sexe, ou en réponse aux appels à l'action de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les projets soutenus comprennent Candace House, le Toba Center for Children and Youth, Resource Assistance for Youth et le Clan Mothers Healing Village.

## **Qualité de vie dans les collectivités du Manitoba**

En 2020-2021, le ministère des Relations avec les municipalités, par l'intermédiaire de sa Direction du développement communautaire, a administré plus de 42,7 millions de dollars en initiatives de programmes de développement communautaire, dont le Programme de création de collectivités durables, le programme Équipe verte en milieu urbain/Équipe verte locale et les partenariats et initiatives stratégiques de développement communautaire.

Le budget du Programme de création de collectivités durables a été haussé de 2,3 millions de dollars, pour un total de 10,6 millions de dollars, afin d'aider aux efforts de riposte à la pandémie de COVID-19 du Manitoba et de rétablissement après la pandémie. Ainsi, la province a pu soutenir 353 projets communautaires d'organismes à but non lucratif et caritatif, de municipalités et de conseils de collectivités relevant des Affaires du Nord.

La Direction du développement communautaire a également fourni une aide financière à plus de 70 partenaires communautaires par l'intermédiaire de partenariats et d'initiatives stratégiques de développement communautaire totalisant plus de 25,6 millions de dollars. Parmi les plus dignes de mention :

- plus de 4,72 millions de dollars pour soutenir six organismes Centraide/United Appeal au Manitoba, y compris Centraide Winnipeg, dont les activités de base visant à améliorer les campagnes de dons annuelles;
- jusqu'à 2,5 millions de dollars à la The Winnipeg Foundation pour établir et administrer un fonds de dotation pour le projet de fonds stratégique de Sentiers Manitoba;
- jusqu'à 1,7 million de dollars pour soutenir 12 sociétés de revitalisation des quartiers dans 13 secteurs désignés avec un financement de base pour leur fonctionnement;



- jusqu'à 776 500 \$ à 10 organismes de loisirs communautaires pour soutenir des initiatives encourageant une participation accrue aux activités récréatives pour tous les Manitobains, y compris des camps d'été, des événements sportifs récréatifs, des clubs communautaires et des programmes de loisirs destinés aux enfants et aux jeunes;
- jusqu'à 165 000 \$ pour la région métropolitaine de Winnipeg, ainsi que des fonds supplémentaires fournis par le ministère du Développement économique et de l'Emploi, pour appuyer les principales activités de l'organisme et pour contribuer à l'avancement de son mandat. L'organisme a pour objectif de favoriser la coordination et la collaboration régionales et d'accroître et de faciliter les occasions stratégiques de développement économique, social et physique;
- jusqu'à 120 000 \$ pour soutenir la croissance des fondations communautaires au Manitoba en collaboration avec The Winnipeg Foundation, Cet investissement a notamment permis la participation provinciale à la campagne Endow Manitoba 24-hour Giving Challenge (défi du don de 24 heures d'Endow Manitoba) 2020, les quelque 2 450 contributions reçues à cette occasion totalisant 1,25 million de dollars en fonds non affectés pour les fondations communautaires. Les 55 fondations communautaires du Manitoba ont toutes reçu un don pendant la campagne;
- jusqu'à 39 500 \$ par l'intermédiaire du fonds de financement urgent des immobilisations pour soutenir les organismes communautaires et un projet de réparation d'urgence.

### **Aéroports et services de traversiers du Nord**

Le gouvernement du Manitoba continue d'appuyer les partenariats et les projets menés par les Premières Nations, comme le démontre la signature, en 2020, d'un protocole d'entente pour officialiser les discussions en vue d'un accord sur le transfert de propriété et d'exploitation des aéroports et des services de traversiers du nord de la province aux Premières Nations. La cession d'aéroports communautaires à des propriétaires et exploitants locaux procurera également d'importants débouchés et avantages économiques qui aideront à vitaliser le Nord du Manitoba.

### **Investissement dans One North**

One North est un organisme des Premières Nations et d'autres collectivités du nord du Manitoba et de la région de Kivalliq au Nunavut qui a officiellement pris possession de la ligne de chemin de fer de la Baie d'Hudson dans la région du nord et du port de Churchill, ainsi que du parc de stockage Churchill Marine Tank Farm en mars 2021. Le ministère de la Réconciliation avec les peuples autochtones et des Relations avec le Nord, en partenariat avec le ministère du Développement économique et de l'Emploi, a investi 150 000 \$ dans One North, ce qui a permis à l'organisme de développer des capacités et de tirer profit de ses actifs et de saisir activement les occasions de développement économique associées à la ligne de chemin de fer de la Baie d'Hudson dans le Nord.

## **5. Renforcer la prestation de services axés sur les clients**

### **Justice réparatrice**

L'un des principaux objectifs de Justice Manitoba consiste à recourir davantage à la justice réparatrice pour améliorer le système général de justice pénale, y compris accroître la sécurité publique, diminuer les délais dans le système judiciaire et réduire la dépendance vis-à-vis de l'incarcération, en particulier pour les délinquants autochtones. Les autorités policières et les avocats de la Couronne peuvent utiliser la justice réparatrice à n'importe quelle étape d'une affaire criminelle pour s'attaquer aux comportements délictueux des personnes en dehors du système officiel. Dans les cas qui s'y prêtent : la justice réparatrice mène à des conséquences plus rapides et plus significatives pour les délinquants et les victimes que le processus criminel officiel, souvent coûteux et compliqué. Environ 5 000 affaires par année sont actuellement détournées du système de justice officiel.

S'appuyant sur le succès de l'établissement du Centre de justice réparatrice à Winnipeg en 2017, le ministère a annoncé, en 2020, l'initiative Justice réparatrice dans le Nord en partenariat avec la Fédération des Métis du Manitoba (FMM) et Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO). En 2020-2021, Justice Manitoba a aussi mis en œuvre des carrefours de justice réparatrice dans d'autres régions de la province et continuera à fournir du soutien aux collectivités qui souhaitent créer un nouveau comité de justice communautaire et (ou) un programme de justice réparatrice dans leur région.

### **Progresser sur le chemin vers la réconciliation**

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à faire progresser la réconciliation et à élaborer une stratégie de réconciliation fondée sur un engagement significatif avec les nations et les peuples autochtones. Cette stratégie respecte le fait que les survivants des écoles résidentielles ont un rôle à jouer et favorise la participation de tous les secteurs de la société au processus de réconciliation.

Guidé par la législation, ce travail est dirigé par le ministre de la Réconciliation avec les peuples autochtones et des Relations avec le Nord et comprend des rapports annuels sur l'évolution des efforts d'élaboration de la stratégie et de réconciliation. Le rapport d'étape annuel vers la réconciliation est accessible au public en anglais, en français, en cri, en déné, en inuktitut, en ojibwé, en dakota, en ojibwé-cri et michif.

### **Pleines inclusion et participation des Manitobains handicapés**

Les initiatives visant à accroître l'accessibilité en 2020-2021 comprenaient trois webinaires mettant en vedette des experts de l'accessibilité (avec des enregistrements disponibles à l'adresse [AccessibiliteMB.ca](http://AccessibiliteMB.ca)) et le lancement des prix de l'accessibilité du Manitoba, célébrant le leadership parmi les municipalités, les entreprises et les organismes sans but lucratif. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives en cours, comme le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba avec subventions pour les initiatives communautaires débutant en 2021-2022, veuillez consulter le [plan annuel du ministre 2021-2022 et 2022-2023](#), ou vous abonner [au bulletin de nouvelles sur l'accessibilité](#).

## **Protéger les femmes et les filles autochtones**

Le ministère de la Réconciliation avec les peuples autochtones et des Relations avec le Nord, avec l'appui du Secrétariat à la condition féminine du Manitoba et d'autres ministères, a dirigé le travail qui formera la base de la réponse du Manitoba à l'Enquête nationale et aux appels à la justice, sous l'égide du Comité ministériel de lutte contre la violence fondée sur le sexe.

À l'automne 2020, Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord a lancé un processus de mobilisation avec divers intervenants afin d'assurer une voie d'avenir harmonisée et efficace qui mettrait à profit les réseaux forts, dévoués et dynamiques du Manitoba, lesquels continuent de s'employer à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles autochtones. Plus de 40 organismes communautaires ont participé à ce processus. Les organismes autochtones ont dirigé les consultations auprès des familles et des survivants avec le soutien financier du gouvernement du Manitoba.

## **Lutter contre la violence fondée sur le sexe**

Le Cadre du Manitoba : Lutte contre la violence fondée sur le sexe a été lancé en décembre 2020. Ce cadre, fondé sur l'engagement de notre gouvernement envers la lutte contre la violence fondée sur le sexe, décrit comment le gouvernement s'organise pour traiter cet enjeu crucial. La lutte contre la violence fondée sur le sexe n'est pas la responsabilité d'un seul ministère ou organisme; elle requiert une approche pangouvernementale mise en œuvre en partenariat avec d'autres administrations publiques et la collectivité. La publication du cadre témoigne de l'engagement du Manitoba à travailler en collaboration pour améliorer les résultats et lutter contre la violence fondée sur le sexe. Il s'agit là d'un travail crucial, car ce type de violence a des effets néfastes sur la santé physique et émotionnelle, et les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui sont victimes de violence se trouvent souvent aussi freinées sur le plan financier.

## **6. Apporter des changements positifs par l'innovation sociale**

Le Bureau de l'innovation sociale, qui relève du ministère des Familles, utilise des processus d'innovation pour créer des solutions uniques et efficaces aux problèmes sociaux complexes souvent rencontrés par les populations vulnérables par l'élaboration d'outils de financement social, tels que les obligations à impact social et les fonds de résultats sociaux et la mobilisation des investisseurs ciblés. En 2020-2021, la Bureau a commencé à coordonner trois nouvelles obligations à impact social aux ministères de la Conservation et du Climat, de la Santé mentale, du Mieux-être et du Rétablissement, et de la Justice, portant à six le nombre de ces obligations actuellement offertes au Manitoba. De solides partenariats avec le MaRS Centre for Impact Investing et SVX (seul courtier sur le marché dispensé au Canada) ont suscité, et continueront de susciter une attention et un intérêt considérables dans les projets de financement social du Manitoba.



## **Riposte à la pandémie de COVID-19 pour soutenir les Manitobains dans le besoin**

La riposte du gouvernement du Manitoba à la pandémie de COVID-19 a montré à quel point la flexibilité est importante pour la prestation de programmes et de services essentiels. Le gouvernement a également reconnu que la réussite de la prestation de programmes repose sur des liens solides avec les organismes communautaires, l'établissement de voies de communication ouvertes et la fourniture de mesures de soutien ciblées aux populations marginalisées d'un point de vue structurel, y compris les Manitobains dont le revenu est limité ou réduit, les personnes handicapées, les personnes sans-abri ou logées de façon précaire, les jeunes connectés au système des services à l'enfant et à la famille et les personnes âgées de plus de 65 ans.

### **Soutiens du revenu ciblés pour les Manitobains dans le besoin**

Les efforts du gouvernement ont aidé les Manitobains à assumer le coût de dépenses supplémentaires pendant la pandémie :

- Plus de 23 000 Manitobains reconnus comme handicapés au titre de l'Aide à l'emploi et au revenu ont reçu un paiement direct non imposable unique de 200 \$ par personne dans le cadre du Programme de soutien économique aux personnes handicapées.
- Le crédit remboursable pour le soutien financier des aînés a permis aux aînés du Manitoba qui avaient eu à assumer des dépenses supplémentaires du fait de la pandémie de COVID-19 de bénéficier d'un crédit d'impôt remboursable unique de 200 \$.
- Des paiements uniques ont été versés à plus de 78 000 Manitobains dans le cadre du Programme de reconnaissance des risques du Manitoba, au coût de 120 millions de dollars assumé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial. Le programme ciblait <sup>2</sup> les essentiels travailleurs de première ligne ayant pris des risques extraordinaires pour assurer la sécurité des Manitobains pendant la période du 20 mars au 29 mai 2020.
- Les augmentations de loyer ont été suspendues temporairement du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2020. Il était interdit de facturer des frais de retard pour le non-paiement du loyer durant cette période. Les propriétaires se sont vu interdire d'émettre un avis de résiliation pour des raisons autres que des activités dangereuses ou illégales qui poseraient un risque immédiat pour la santé et la sécurité, et ce, jusqu'au 30 septembre 2020.
- Le remboursement des prêts étudiants a été suspendu temporairement d'avril à septembre 2020, pour aider les particuliers à traverser la pandémie.

---

<sup>2</sup> Les travailleurs de première ligne admissibles aux paiements du Programme de reconnaissance des risques du Manitoba comprenaient les titulaires de postes à temps plein et à temps partiel dans les domaines des soins de santé, des services sociaux, de la justice, de la sécurité, du transport, des aliments et boissons, des hôtels et de la vente au détail essentielle.

- Le ministère des Familles a versé 700 000 \$ en prestations de soutien à la dotation en personnel pendant la pandémie et prestations de soutien à des organismes des secteurs de la garde d'enfants, de la protection de l'enfance et de l'invalidité afin de pallier l'augmentation des coûts de dotation associée à la pandémie.
- Le ministère des Familles a exploité un centre d'appels pour fixer des rendez-vous de vaccination pour les employés et les clients des secteurs de la protection de l'enfance et de l'invalidité.

### **Soutien pour les jeunes connectés aux Services à l'enfance et à la famille**

En avril 2020, l'admissibilité aux mesures de soutien pour les jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance de même que la disponibilité desdites mesures ont été prolongées. Tous les jeunes adultes ont pu accéder à des mesures de soutien financier et de programmes continues tout au long de la pandémie. Les limites relatives à l'âge et au statut de tutelle pour les Accords avec de jeunes adultes ont été éliminées pour garantir que tous aient accès aux mesures de soutien et aux services dont ils avaient besoin.

Le ministère des Familles s'est associé au Centre for Aboriginal Human Resource Development (CAHRD), un organisme sans but lucratif autochtone, pour embaucher un recruteur qui se consacrerait exclusivement à l'embauche dans le secteur des fournisseurs de soins communautaires des services à l'enfant et à la famille étant donné les contraintes de dotation engendrées par la pandémie de COVID-19.

### **Initiatives pour les sans-abri**

Logement Manitoba a investi 23,0 millions de dollars supplémentaires pour soutenir les personnes sans abri pendant la pandémie de COVID-19. Parmi ces investissements figuraient notamment :

- un financement pour l'ajout de lits dans les refuges (plus de 140 nouveaux lits) afin de permettre la distanciation physique des personnes sans-abri et l'exploitation d'un site d'isolement pour ceux qui n'avaient nulle part où se loger;
- l'introduction de subventions municipales dans 10 municipalités de la province pour aider à répondre aux besoins des Manitobains vulnérables;
- l'octroi de 2,6 millions de dollars à des mesures de soutien additionnelles pour aider à la transition des individus et des familles sans abri vers des logements stables.

Logement Manitoba a également travaillé avec des partenaires communautaires pour accueillir rapidement plus de 100 personnes sans-abri et fournir des services de soutien pour assurer la réussite de ses services.

## **Programme d'hébergement en isolement**

En novembre 2020, Familles Manitoba a annoncé l'élargissement du programme d'hébergement en isolement en réaction à une hausse des cas de COVID dans les refuges pour sans-abri, qui avait eu pour effet de restreindre le nombre de lits dans le système de refuges. Des lits ont été ajoutés, dont un établissement de 138 chambres principalement destiné à accueillir la partie de la population sans-abri de Winnipeg qui fréquentait les refuges et était atteinte ou soupçonnée d'être atteinte de la COVID-19, pour mieux protéger les personnes en question en fournissant l'espace nécessaire à un isolement sécuritaire, afin de réduire la propagation de la COVID-19.

En plus d'un espace sûr où s'isoler, les participants au programme ont bénéficié de services tels que des repas, des marches quotidiennes supervisées, des services de soutien et de surveillance des soins de santé et des vérifications quotidiennes de la santé et du bien-être. Ils ont aussi pu avoir accès, au besoin, à des consultations en ligne avec des fournisseurs de soins primaires et des spécialistes et, à l'occasion, à des visites sur place d'ambulanciers paramédicaux. Bien qu'il s'agisse d'une collaboration multisectorielle et ministérielle, la participation du système de santé comprend le programme de logement, de soutien et de l'intégration des services de l'Office régional de la santé de Winnipeg et les recommandations formulées par la Santé publique et sécurité et des Services de santé et sécurité environnementale. Il s'agit d'un service confidentiel – les visiteurs n'étant donc pas autorisés sur place – accessible aux personnes devant se déplacer en fauteuils roulants (non motorisés) ou ayant besoin d'autres aides à la mobilité.

On dénombre au moins 15 établissements du genre à l'échelle de la province, dont neuf dans le nord du Manitoba (y compris à Thompson et The Pas) et à Brandon. Ils sont gérés et exploités par divers organismes, notamment le Main Street Project, la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Santé Canada et la Croix-Rouge canadienne.

## **Programme d'apprentissage de la nutrition à domicile**

Le Programme d'apprentissage de la nutrition à domicile aide les familles avec des enfants d'âge scolaire qui voient leur alimentation perturbée pendant la pandémie de COVID-19 en leur offrant des aliments nutritifs pour le petit déjeuner, ainsi que des recettes simples et des activités d'apprentissage qui plairont aux enfants. Le contenu requis pour chaque boîte d'aliments ainsi que les livrets de recettes et d'activités ont été conçus par le Child Nutrition Council of Manitoba.

À compter de juin 2020, en réponse à la pandémie, le ministère des Familles s'est associé à des organismes de cinq établissements pilotes de la province aux fins de prestation du Programme. Ce dernier est actuellement offert par des partenaires communautaires : le Centre Ma Mawi Wi Chi Itata Inc. et le Centre Andrews Street Family Centre Inc. à Winnipeg; les Samaritan House Ministries Inc. à Brandon; la Bayline Regional Roundtable dans la région de Bayline qui comprend les collectivités de Wabowden, de Thicket Portage, d'Ilford/War Lake et de Pikwitonei; et le Cross Lake Community Council à Cross Lake.

Le projet pilote devait initialement prendre fin le 30 septembre 2020, mais il est maintenant prévu qu'il se poursuive jusqu'au 31 août 2021. Le Programme d'apprentissage de la nutrition à domicile est une source importante d'aliments et d'information nutritionnelle pour environ 2 500 familles et 6 500 enfants qui reçoivent des boîtes alimentaires hebdomadaires dans les régions cibles.

## **Sécurité alimentaire**

Dans le cadre de l'intervention face à la pandémie de COVID, des mesures ont été prises sur le plan de l'insécurité alimentaire, toutes les banques alimentaires et soupes populaires se voyant autorisées à rester ouvertes tandis que d'autres établissements, comme les restaurants, devaient fermer leurs salles à manger pour limiter la propagation du virus. La nourriture a été désignée comme un service essentiel, et les ordonnances de santé publique ne s'appliquaient pas aux services sociaux comme les banques alimentaires, les refuges et autres. Les banques alimentaires ont continué de fonctionner pour assurer l'accès aux aliments aux personnes dans le besoin. Des inspecteurs de la santé publique ont fait des démarches auprès des soupes populaires pour les informer de la façon de servir des aliments en toute sécurité tout en respectant les directives relatives à la pandémie (lavage des mains, règle des 2 mètres, masques, etc.).

## **Programme de repas en logement d'urgence**

Le programme de repas en logement d'urgence se voulait initialement un moyen de soutenir les personnes vivant en maison de chambre qui avaient obtenu un résultat positif au dépistage de la COVID-19 ou devaient s'isoler pour une quelconque autre raison. Le Service du Programme de Repas de Logement Manitoba a collaboré avec Made with Love et SSCOPE pour préparer, emballer et livrer trois repas par jour aux résidents de ces immeubles. Comme les bénéficiaires n'ont pas les installations nécessaires pour préparer des aliments ou les moyens financiers d'acheter des repas, le programme de repas en logement d'urgence offre un service de repas afin qu'ils puissent s'isoler adéquatement tout en satisfaisant leurs besoins sur le plan alimentaire.

## **Prendre soin de la santé mentale et du bien-être des Manitobains**

Tout au long de la pandémie, le gouvernement du Manitoba s'est concentré sur l'élargissement de l'accès et de la disponibilité des programmes et mesures de soutien en santé mentale. Parmi les efforts déployés :

- Vérifications régulières du bien-être des participants à des programmes tels que les Services d'intégration communautaire des personnes handicapées et Logement Manitoba afin de passer en revue l'utilisation appropriée de l'EPI et de s'assurer que des mesures de prévention étaient en place.
- Octroi d'un financement ponctuel au NorWest Youth Hub pour accroître temporairement la capacité de consultation afin d'atténuer les pressions résultant des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la santé mentale.



- Octroi d'un financement ponctuel au Klinik Community Health Centre pour élargir temporairement ses services mobiles de prise en charge et de stabilisation des sevrages et améliorer sa ligne de crise fonctionnant 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en offrant des séances de formation supplémentaires pour les bénévoles de même qu'un soutien aux bénévoles et en achetant de l'équipement pour leur permettre de travailler de chez eux.
- Octroi d'un financement ponctuel à Tamarack, financement qui lui permettrait d'augmenter temporairement la capacité de son service de counseling téléphonique en toxicomanie et d'offrir des services de suivi aux diplômés du programme.

### **Programme de naloxone**

En novembre 2020, des changements ont été apportés à la classification de la naloxone afin d'éliminer les obstacles à l'accès et de réduire le nombre de décès liés à une surdose d'opiacés. En tant que médicament non inscrit, la naloxone peut être utilisée et vendue sans la supervision d'un professionnel de la santé. Elle peut aussi être vendue par différents détaillants et disposée sur les tablettes, plutôt que derrière le comptoir.

Depuis mai 2020, en réaction aux restrictions en matière de santé publique découlant de la COVID 19 et afin de réduire au minimum le risque d'exposition au virus en réduisant le nombre de fois qu'une personne devait se rendre à un site de distribution pour accéder à une trousse, les personnes à risque de surdose d'opiacés reçoivent deux trousse de naloxone à la fois.

### **Accès élargi aux services de santé**

En mars 2020, le gouvernement du Manitoba a introduit deux tarifs pour permettre aux médecins de fournir des services virtuellement, par vidéo ou par téléphone, selon leurs préférences, le tout dans plusieurs langues.

Le Programme de soins à domicile du Manitoba est offert gratuitement au client, et les foyers de soins personnels sont subventionnés au taux quotidien du gouvernement pour ce type de foyer, sur la base du revenu.

En 2020, Santé et Soins aux personnes âgées Manitoba a versé 5 millions de dollars à Ronald McDonald House pour la construction d'une nouvelle installation, ce qui a permis d'améliorer l'accès aux services de santé à Winnipeg pour les enfants du nord et des régions rurales.

Les taux utilisés pour calculer la franchise dans le cadre du régime d'assurance-médicaments sont demeurés, pour 2020-2021, gelés au niveau de 2019-2020.

## **Groupe de travail sur la mise en œuvre du programme de vaccination – volet autochtone urbain**

En 2020-2021, le Groupe de travail sur la mise en œuvre du programme de vaccination a mis sur pied un groupe de travail axé sur la population autochtone urbaine qui vit à temps plein ou temporairement dans les communautés urbaines. Les consultations avec des membres d'organisations de leadership et communautaires autochtones ont permis de cerner la nécessité de fournir des services adaptés, d'un point de vue culturel, à une population qui se heurte à des obstacles multisystémiques et présente une confiance limitée à l'égard des vaccins. Cinq cliniques de vaccination autochtones urbaines ont été mises sur pied à Winnipeg (deux sites), à Brandon, à Portage et à Thompson pour servir les populations autochtones urbaines ainsi que les personnes sans-abri.

En plus d'administrer des vaccins sur ces sites et en d'autres emplacements temporaires, les partenaires communautaires fournissent de la nourriture, des médicaments traditionnels, des trousseaux de confort, des trousseaux d'activités pour enfants et des trousseaux de ressources communautaires. Des aînés et/ou gardiens du savoir participent sur les sites, lesquels offrent, dans la mesure du possible, des cérémonies de purification par la fumée et (ou) d'autres cérémonies traditionnelles. Des travailleurs des services d'approche et des agents de liaison autochtones ont été affectés à ces sites et à certains supersites pour encourager l'adoption des vaccins au sein de la communauté et offrir des services accueillants.

En outre, à la lumière des cas de COVID enregistrés lors des première et deuxième vagues, l'accent a été mis sur l'importance de vacciner les populations et les quartiers touchés de façon disproportionnée du fait du surpeuplement, du faible revenu/de la pauvreté, de l'exposition et des risques professionnels ainsi que d'autres obstacles liés à la race, à l'origine ethnique et à l'appartenance autochtone.

Divers modèles ont été utilisés pour administrer des vaccins, notamment : des équipes de vaccination ciblées chargées de l'administration dans les foyers de soins personnels et autres établissements de soins de santé; des super sites de vaccination, des centres de vaccination et des sites temporaires; des cabinets de médecins et des pharmacies.

### **Équipement de protection individuelle**

L'utilisation de l'équipement de protection individuelle (EPI) est une mesure importante qui atténue la propagation du virus de la COVID-19.

De mars 2020 à juillet 2021, le gouvernement a investi environ 7 millions de dollars pour l'acquisition et la distribution d'équipement de protection individuelle (EPI) dans ses divers secteurs de service. Dans le secteur des Services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le gouvernement a dépensé près de 900 000 \$ en EPI pour s'assurer que les fournisseurs de services soient protégés tandis qu'ils offraient aux familles d'importants services de garde d'enfants.

Dans le cadre du Plan de protection du Manitoba, le gouvernement a accéléré l'approvisionnement en fournitures et en équipements médicaux essentiels dans la province, mis à profit la capacité hôtelière et répondu à d'autres besoins essentiels afin de mieux se préparer à lutter contre la COVID-19. Les entreprises ont été invitées à faire don de fournitures d'EPI inutilisé dans son emballage d'origine, propre et en bon état de fonctionnement. Les dons d'EPI et la fourniture d'un autre logement aux fins d'isolement aident à alléger le fardeau financier des Manitobains qui vivent dans la pauvreté.

### **Incidence disproportionnée de la COVID-19 sur les femmes**

Le Secrétariat à la condition féminine du Manitoba reconnaît les répercussions économiques disproportionnées qu'a eues la COVID-19 sur les femmes. Il a collaboré avec d'autres ministères et à la réunion fédérale-provinciale-territoriale (FPT) des ministres responsables de la condition féminine afin d'explorer des façons de soutenir les femmes dans l'amélioration des compétences et le recyclage, avec des travaux particuliers qui seront déployés en 2021-2022 dans le cadre des efforts de rétablissement après la pandémie du Manitoba.

Le soutien apporté par le gouvernement aux organismes financés du Programme de prévention de la violence familiale depuis le printemps 2020 a notamment pris les formes suivantes :

- accès à un approvisionnement continu en EPI pour les refuges;
- facilitation de l'accès au financement par l'intermédiaire de WAGE Canada;
- création d'occasions de mise en commun de l'information entre le secteur des refuges et les organismes financés par le Programme dans leur ensemble;
- la collaboration avec les Services de communication en vue de lancer une campagne de sensibilisation auprès de la population pour renseigner les Manitobains de la disponibilité continue des services;
- le soutien à des organismes pour offrir d'autres possibilités d'hébergement aux personnes ayant subi un test de dépistage de la COVID-19 ou qui ont obtenu un résultat de dépistage positif pour la COVID-19;
- soutien individuel aux organismes financés et collaboration avec d'autres partenaires gouvernementaux pour répondre à leurs besoins ou recueillir de l'information (p. ex., Santé publique, Logement Manitoba, Aide à l'emploi et au revenu);
- adhésion à un groupe de travail sur la violence familiale des Premières Nations afin d'assurer une réponse cohérente à tous les Manitobains, autochtones et non autochtones.

## **Mesures ciblées pour les personnes handicapées**

Depuis mars 2020, le gouvernement du Manitoba a donné l'exemple en montrant aux organismes comment elles peuvent maintenir l'accès et offrir un accès sécuritaire aux biens, aux services et à l'emploi. Il a par exemple intégré l'accessibilité aux derniers renseignements concernant la COVID-19 et au déploiement du vaccin en offrant l'interprétation en American Sign Language ainsi que des mesures d'adaptation pour les personnes handicapées. Le Bureau de l'accessibilité du Manitoba (anciennement le Bureau des personnes handicapées) a également créé une campagne de médias sociaux, des outils et des ressources pour mettre l'accent sur l'accessibilité pendant la pandémie. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir le contenu sous la bannière COVID sur la [page d'accueil AccessibilityMb.ca](https://www.accessibilitymb.ca).

## **Soutenir la sécurité dans les écoles**

Le ministère de l'Éducation a rendu disponibles 76 millions de dollars en financement pour soutenir la sécurité dans les écoles, financement réparti par élève. Les catégories de dépenses pour ce financement étaient santé et sécurité, apprentissage et technologie et dotation en personnel.

Le financement de l'apprentissage et de la technologie comprenait plus précisément un soutien visant à atténuer l'effet de la pauvreté sur l'apprentissage pendant la pandémie. À titre d'exemple :

- la fourniture par les écoles aux élèves de tablettes ou d'ordinateurs portatifs à utiliser à la maison pendant les périodes d'apprentissage à distance;
- l'ouverture d'un service Internet scolaire, de telle sorte que les familles qui n'y ont pas accès à la maison puissent accéder au service Internet de l'école à proximité du bâtiment de l'école;
- l'impression des ressources d'apprentissage à l'école, où elles seraient ensuite mises à la disposition des élèves pour le ramassage ou la livraison de trousseaux à leur domicile dans les régions de la province où l'accès à Internet n'était pas disponible pour assurer la formation continue à la maison.

En plus de ce qui précède, le Centre de soutien à l'apprentissage à distance du Manitoba a été créé en janvier 2021 afin de garantir que tous les élèves aient accès à un apprentissage de haute qualité et en profitent, quelles que soient les circonstances découlant de la COVID-19. Le Centre offre différentes ressources, notamment une équipe de soutien aux élèves pour ceux qui pourraient avoir besoin de soutien en matière de santé mentale.

## **Maintenir un accès sûr et fiable aux services destinés à aider les Manitobains à trouver des emplois**

Les centres d'emploi et de développement des compétences du Manitoba et les fournisseurs de services ont réorienté leur contenu et leur modèle de prestation de services pour s'assurer que les clients pouvaient retenir les services de professionnels de la carrière, réserver des ressources de recherche d'emploi et de formation en ligne et y accéder, ce qui garantirait que les Manitobains continuent d'avoir accès à des services d'emploi de haute qualité.

## **Emploi des jeunes : Équipe verte locale/en milieu urbain**

Le programme d'Équipe verte locale/en milieu urbain s'est vu accorder 4,7 millions de dollars supplémentaires afin de maximiser les possibilités d'emploi des jeunes pendant la pandémie en fournissant jusqu'à 8,7 millions de dollars à des organismes communautaires et des administrations municipales rurales et du nord pour embaucher des jeunes dans le cadre de divers projets communautaires, notamment : des activités liées à la COVID-19 comme la désinfection des aires publiques, les loisirs, l'entretien des terrains, les travaux publics, la conservation, l'amélioration des sentiers, l'embellissement communautaire, les jardins communautaires et l'éducation publique. Le programme Équipe verte a approuvé le financement de 805 projets, avec 708 projets en cours pour un total de 6,5 millions de dollars. Cela s'est traduit par l'embauche de 2 090 jeunes, soit une augmentation de 807 personnes. En raison de la COVID, 97 projets se sont retirés du programme.

## **Retards et arriérés des tribunaux en raison de la COVID-19**

Avant et pendant la COVID-19, Justice Manitoba a pris des mesures pour atténuer le risque de retards liés à la pandémie et continue d'optimiser l'utilisation des ressources de justice pour cibler les infractions graves et violentes, réduire la surdépendance à l'égard de l'incarcération et utiliser plus efficacement les options de détournement. À titre d'exemple :

- Les tribunaux acceptent maintenant les paiements par virement électronique pour les cautionnements et les contraventions pour infractions provinciales, ce qui permet aux clients d'effectuer des paiements sans avoir à se rendre à un centre judiciaire.
- À Winnipeg, la Cour provinciale a adopté un modèle de cour de comptoir pour les tribunaux administratifs pour les adultes remis en liberté, afin que les personnes visées puissent comparaître une première fois.
- Les procédures virtuelles ont augmenté et continueront d'augmenter pour assurer la sécurité de déroulement.
- Les directions de la Division des tribunaux qui offrent un service direct au public ont également modifié la prestation des services pour qu'elle se déroule à distance, lorsque possible et au besoin.
- Plusieurs projets de TI sont en cours pour améliorer l'accès à la justice et simplifier les processus d'affaires.

## **Services aériens aux collectivités éloignées pendant la pandémie de COVID-19**

Une entente signée par le Manitoba et le Canada a permis de garantir que les services aériens aux collectivités nordiques éloignées soient maintenus pendant toute la pandémie COVID-19. L'entente a soutenu financièrement les transporteurs qui offraient un service de transport planifié à 21 collectivités éloignées pour lesquelles le service aérien constitue le seul moyen de transport à longueur d'année et assure la disponibilité continue de nourriture, de fournitures médicales et d'autres biens et services essentiels.



# Indicateurs de réduction de la pauvreté

Il est essentiel pour la réussite de la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté que nous disposions d'un cadre de mesure.

Fondé sur des consultations approfondies avec les Manitobains et sur des idées tirées de l'approche fédérale pour mesurer la pauvreté, le cadre de mesure de la pauvreté du Manitoba comprend une cible principale pour [S'engager vers un avenir meilleur](#) et un ensemble de 13 indicateurs qui mesurent les aspects importants de la pauvreté dans des secteurs qui y sont liés de près, comme le revenu, l'emploi, l'éducation, les compétences, la formation, la garde des enfants, la protection de l'enfance, la santé, le logement et l'inégalité des revenus.

L'objectif clé de la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté consiste à réduire le taux de pauvreté des enfants de 25 % d'ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2015.

Les 13 indicateurs de la pauvreté donnent une vue d'ensemble des progrès de la stratégie dans la création d'une vie meilleure pour tous les Manitobains.

La section qui suit présente des données sur les 13 indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba. Les données de référence datent de 2015, lorsqu'elles sont disponibles. Le gouvernement du Manitoba publiera chaque année les données les plus récentes pour mesurer les progrès réalisés à l'égard des indicateurs de la stratégie de réduction de la pauvreté.

## Mesure du panier de consommation

La Mesure du panier de consommation (MPC) est le seuil officiel de la pauvreté au Canada. Elle est incluse dans les 13 nouveaux indicateurs de réduction de la pauvreté du Manitoba en tant que mesure privilégiée de la pauvreté au Manitoba.

La MPC est une mesure du faible revenu accompagnée d'un seuil lié au coût d'un panier précis de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Cette mesure comprend les coûts de la nourriture, de l'habillement, des chaussures, du transport, du logement et d'autres dépenses telles que des articles de soins personnels ou des articles ménagers.

En vertu de la Loi sur la réduction de la pauvreté, Statistique Canada est tenu de réviser sur une base régulière la méthodologie de MPC « afin de faire en sorte qu'[elle] reflète le prix courant d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base modeste au Canada ».

À l'issue d'un examen complet de deux ans lancé en 2018, Statistique Canada a publié, le 8 septembre 2020, la série de données correspondant à un faible revenu pour la mesure du panier de consommation de l'année de base 2018 qui commence avec les données de 2015. Cette dernière reflète une méthodologie améliorée et remplace la série de l'année de base 2008.

La modification de la méthodologie de MPC a entraîné des taux de pauvreté plus élevés dans toutes les provinces du Canada.

Les données sur le faible revenu présentées dans le présent rapport annuel sont fondées sur la nouvelle MPC de l'année de base 2018.

## Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba

Le taux de pauvreté des enfants au Manitoba a augmenté de 25 % entre 2015 et 2019, passant de 19,2 % en 2015 à 14,4 % en 2019, tandis que le taux global du Manitoba, lui, s'améliorait, passant de 14,0 % à 11,4 %.

Le tableau 1 fournit des renseignements sur les 13 indicateurs de réduction de la pauvreté. Des progrès ou une stabilité relative ont été observés pour neuf d'entre eux.

<b>Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba</b>				
<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
<p><b>Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation (seuil officiel de la pauvreté au Canada)<sup>1</sup></b></p> <p>Coût d'un panier de consommation que requièrent les personnes seules et les familles pour répondre à leurs besoins fondamentaux et avoir un niveau de vie modeste dans les collectivités canadiennes</p> <p>Source – Statistique Canada (Enquête canadienne sur le revenu)</p>				
- Taux de pauvreté (ensemble de la population)	14,0 (2015)	11,4 (2019)	baisse de 18,6 %	progrès
- Taux de pauvreté des enfants	19,2 (2015)	14,4 (2019)	baisse de 25,0 %	progrès



<b>Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba</b>				
<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
<p><b>Jeunes déscolarisés sans emploi<sup>2</sup></b></p> <p>Pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi et ne suivent pas d'études ni de formation</p> <p>Source – Statistique Canada (Enquête sur la population active)</p>	<p>10,3 % (2015)</p>	<p>11,7 % (2021)</p>	<p>hausse de 13,6 %</p>	<p>régression</p>
<p><b>Places en garderie</b></p> <p>Pourcentage d'enfants (12 ans et moins) ayant obtenu une place dans une garderie</p> <p>Source – Gouvernement du Manitoba (Familles)</p>	<p>18,2 % (2014-15)</p>	<p>18,4 % (2020-21)</p>	<p>hausse de 1,1 %</p>	<p>stabilité</p>
<p><b>Enfants pris en charge</b></p> <p>Pourcentage d'enfants pris en charge par un office de services à l'enfant et à la famille</p> <p>Source – Gouvernement du Manitoba (Familles)</p>	<p>10 714 enfants 3,5 % des enfants du Manitoba (31 mars 2017)</p>	<p>9 850 enfants 3,2 % des enfants du Manitoba (31 mars 2021)</p>	<p>baisse de 8,1 % baisse de 8,6 %</p>	<p>progrès</p>
<p><b>Taux de mortalité prématurée<sup>3</sup></b></p> <p>Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans</p> <p>Source – Gouvernement du Manitoba (Santé et Soins aux personnes âgées)</p>	<p>53,2 années de vie perdues (2014-2015)</p>	<p>51,3 années de vie perdues (2018-2019)</p>	<p>baisse de 3,6 %</p>	<p>progrès</p>

<b>Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba</b>				
<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
<p><b>Taux d'entrée de la pauvreté</b></p> <p>Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, ont enregistré un faible taux de revenu uniquement dans la deuxième année</p> <p>Source – Statistique Canada</p>	<p>3,9 %</p> <p>(2014-2015)</p>	<p>4,1 %</p> <p>(2017-2018)</p>	<p>hausse de 5,1 %</p>	<p>régression</p>
<p><b>Taux de sortie de la pauvreté</b></p> <p>Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, n'ont pas un faible revenu la deuxième année après en avoir eu un la première année</p> <p>Source – Statistique Canada</p>	<p>25,2 %</p> <p>(2014-2015)</p>	<p>24,4 %</p> <p>(2017-2018)</p>	<p>baisse de 3,2 %</p>	<p>régression</p>
<p><b>Besoins impérieux en matière de logement<sup>4</sup></b></p> <p>Proportion de ménages qui n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité)</p> <p>Source – Statistique Canada</p>	<p>11,3 %</p> <p>(2006)</p>	<p>11,4 %</p> <p>(2016)</p>	<p>hausse de 0,9 %</p>	<p>stabilité</p>
<p><b>Emploi</b></p> <p>Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont un emploi</p> <p>Source – Statistique Canada (Enquête sur la population active)</p>	<p>64,4 %</p> <p>(2015)</p>	<p>60,2 %</p> <p>(2020)</p>	<p>baisse de 6,5 %</p>	<p>régression</p>

<b>Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba</b>				
<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
<p><b>Obtention d'un diplôme d'études secondaires</b></p> <p>Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Manitoba établi en suivant individuellement les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9<sup>e</sup> année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu</p> <p>Source – Gouvernement du Manitoba (Éducation)</p>	<p>77,3 %</p> <p>(juin 2015)</p>	<p>81,9 %</p> <p>(juin 2019)<sup>5</sup></p>	<p>hausse de 6,0 %</p>	<p>progrès</p>
<p><b>Inégalité de revenu (indice de Palma)<sup>6</sup></b></p> <p>Ratio de la part du revenu après impôt des 10 % de la population la plus nantie divisée par la part du revenu après impôt des 40 % de la population la plus pauvre</p> <p>Source – Statistique Canada</p>	<p>1,09</p> <p>(2015)</p>	<p>1,01</p> <p>(2019)</p>	<p>baisse de 7,3 %</p>	<p>progrès</p>
<p><b>Compétences en littératie (lecture)<sup>7</sup></b></p> <p>Moyenne des notes des Manitobains de 15 ans au test de lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)</p> <p>Source – Programme international pour le suivi des acquis des élèves</p>	<p>498</p> <p>(2015)</p>	<p>494</p> <p>(2018)</p>	<p>baisse de 0,8 %</p>	<p>stabilité</p>

**Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba**

Indicateur	Niveau de référence	Données les plus récentes	Variation en pourcentage	Tendance
<p><b>Compétences en numératie (mathématiques)<sup>7</sup></b></p> <p>Moyenne des notes des Manitobains de 15 ans au test de mathématiques du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)</p> <p>Source – Programme international pour le suivi des acquis des élèves</p>	<p>489 (2015)</p>	<p>482 (2018)</p>	<p>baisse de 1,4 %</p>	<p>stabilité</p>

<sup>1</sup> Les données reposent sur la nouvelle série de Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation de 2018, publiée par Statistique Canada le 8 septembre 2020, qui reflète une méthodologie améliorée et remplace l'ancienne série de 2008. En raison de la modification de la méthodologie, les données de 2015 sont différentes des données présentées dans les rapports annuels précédents.

<sup>2</sup> Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans déscolarisés et sans emploi au cours des premiers trimestres de 2015 ou 2021. Le 25 janvier 2021, Statistique Canada a publié les révisions apportées à l'Enquête sur la population active pour 2001 à 2020, aux fins d'harmonisation avec les estimations démographiques, les limites géographiques et les classifications des professions et les industries les plus récentes. En raison de ces révisions, les données de 2015 présentées diffèrent des données des rapports annuels précédents.

<sup>3</sup> Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants âgés 1 à 74 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Les données ont été ajustées afin de permettre de justes comparaisons entre des secteurs présentant différentes caractéristiques démographiques. Les données déclarées pour cet indicateur ne seront pas comparables à celles figurant dans les rapports annuels des années précédentes, car une méthodologie différente a été utilisée pour établir une nouvelle norme pour l'avenir.

<sup>4</sup> Les données sur les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement proviennent du recensement et sont publiées tous les cinq ans. Les données de 2011 sur les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement ne peuvent être comparées à celles de 2016. Les données de 2011 étaient fondées sur l'Enquête nationale auprès des ménages, tandis que celles de 2006 et de 2016 reposaient sur le recensement. En conséquence, les données de 2006 sont utilisées comme niveau de référence.

<b>Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba</b>				
<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
<sup>5</sup> Au moment de la rédaction du présent rapport, le ministère de l'Éducation était en train de compiler les données relatives à la diplomation de juin 2020.				
<sup>6</sup> Le rapport est calculé d'après les données du Tableau 11-10-0193-01, « Limite supérieure du revenu, part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché, total et après impôt, selon le décile » de revenu, de Statistique Canada. (consulté le 16 juillet 2021)				
<sup>7</sup> Les données sur la littératie (compétences de lecture) et la numératie (compétences en mathématiques) sont disponibles tous les trois ans dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Les données de base de 2012 ont été remplacées par celles de 2015 lorsque le PISA 2018 a été rendu disponible.				

## Subdivision des données liées aux indicateurs

Certains groupes démographiques sont plus vulnérables à la pauvreté au Manitoba. Afin de permettre une meilleure compréhension de la pauvreté dans la province, les tableaux de la présente section montrent les données ventilées pour certains indicateurs où des données sont disponibles.

### Taux de faible revenu

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à améliorer la vie des Manitobains qui sont touchés de façon disproportionnée par la pauvreté.

Le tableau 2 montre les taux de faible revenu pour divers groupes démographiques de 2015 à 2019, calculés à l'aide des Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation.

Bien que le taux de pauvreté global du Manitoba ait considérablement diminué entre 2015 et 2019, le taux de pauvreté des membres de familles dirigées par des jeunes a augmenté.

En 2019, le taux de pauvreté des membres de familles dirigées par des jeunes, des membres de familles monoparentales et des personnes seules (45 à 64 ans) était plus de deux fois plus élevé que le taux provincial, alors que le taux de pauvreté des personnes âgées et des femmes était supérieur au taux provincial.

<b>Tableau 2 : Taux de faible revenu (en pourcentage) calculés à l'aide de la Mesure du panier de consommation, Manitoba, groupes sélectionnés, 2015-2019<sup>1</sup></b>							
<b>Groupe démographique</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	
						<b>De 2015 à 2019</b>	<b>De 2018 à 2019</b>
Ensemble des Manitobains	14,0	12,3	11,0	10,9	11,4	-18,6	4,6
Enfants	19,2	15,6	12,7	13,1	14,4	-25,0	9,9
Aînés	5,9	4,9	5,4	5,8	5,4	-8,5	-6,9
Familles monoparentales	45,0	38,8	28,1	31,4	32,4	-28,0	3,2
Femmes	13,5	12,2	11,4	10,7	10,9	-19,3	1,9
Hommes	14,4	12,4	10,7	11,0	11,8	-18,1	7,3

**Tableau 2 : Taux de faible revenu (en pourcentage) calculés à l'aide de la Mesure du panier de consommation, Manitoba, groupes sélectionnés, 2015-2019<sup>1</sup>**

Groupe démographique	2015	2016	2017	2018	2019	Variation en pourcentage	
						De 2015 à 2019	De 2018 à 2019
Autochtones (hors réserve)	23,7	26,3	20,8	27,1	20,6	-13,1	-24,0
Personnes handicapées	19,3	17,3	15,8	14,3	12,2	-36,8	-14,7
Personnes vivant dans les familles dirigées par des jeunes <sup>2</sup>	35,5	44,6	36,7	37,2	38,0	7,0	2,2
Personnes seules (de 45 à 64 ans)	32,1	33,3	30,5	29,0	30,8	-4,0	6,2

<sup>1</sup>Source – Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, MPC de l'année de base 2018. Les données présentées diffèrent de celles qui figuraient dans les rapports annuels antérieurs en raison de la variation de la méthodologie, de la MPC de l'année de base 2008 à celle de l'année de base 2018.

<sup>2</sup> Le principal soutien économique est âgé de 24 ans ou moins.

## Jeunes déscolarisés sans emploi

La proportion de jeunes déscolarisés sans emploi constitue un indicateur largement reconnu qui fait régulièrement l'objet d'une déclaration par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et par Statistique Canada, depuis de nombreuses années.

Le taux de jeunes déscolarisés sans emploi du Manitoba cadre avec l'indicateur de pauvreté du Canada pour l'engagement des jeunes, défini comme la proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ne sont pas en situation emploi ni aux études ou en formation. Le taux de jeunes déscolarisés sans emploi au Canada est inclus par Statistique Canada dans le tableau de bord officiel de la pauvreté au pays.

Pendant la pandémie de COVID-19, le Manitoba a vu augmenter le taux de jeunes déscolarisés sans emploi chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans au premier trimestre de 2021, comparativement au premier trimestre de 2020.

La perturbation économique, le risque pour la santé et le changement dans la façon dont l'éducation était dispensée pendant la pandémie ont eu des répercussions négatives sur le taux de jeunes déscolarisés sans emploi. Les difficultés engendrées par la crise de la COVID-19 auraient pu faire en sorte que certains jeunes Manitobains retardent leur transition de l'éducation au marché du travail ou abandonnent leurs programmes d'études.

Le gouvernement s'est engagé à améliorer le taux de jeunes déscolarisés sans emploi chez les jeunes du Manitoba.

<b>Tableau 3 : Jeunes de 15 à 24 ans déscolarisés et sans emploi au Canada et au Manitoba, du T1 2015 au T1 2021<sup>1</sup></b>							
	<b>T1 2015</b>	<b>T1 2016</b>	<b>T1 2017</b>	<b>T1 2018</b>	<b>T1 2019</b>	<b>T1 2020</b>	<b>T1 2021</b>
Taux de jeunes déscolarisés sans emploi au Canada (en %)	10,6	10,6	9,6	9,8	9,3	11,8	11,4
Taux de jeunes déscolarisés sans emploi au Manitoba (en %)	10,3	11,3	11,3	11,5	11,8	11,3	11,7
- Nombre de personnes (000)	16,7	18,4	18,7	19,4	20,1	19,2	19,6
- Classement (1 étant le meilleur)	3	5	5	8	8	3	5
<sup>1</sup> Statistique Canada, données personnalisées pour le premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2021. Le 25 janvier 2021, Statistique Canada a publié les révisions apportées à l'Enquête sur la population active pour 2001 à 2020, aux fins d'harmonisation avec les estimations démographiques, les limites géographiques et les classifications des professions et les industries les plus récentes. En raison de ces révisions, les données présentées pour le premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2020 diffèrent de celles présentées dans les rapports annuels précédents.							

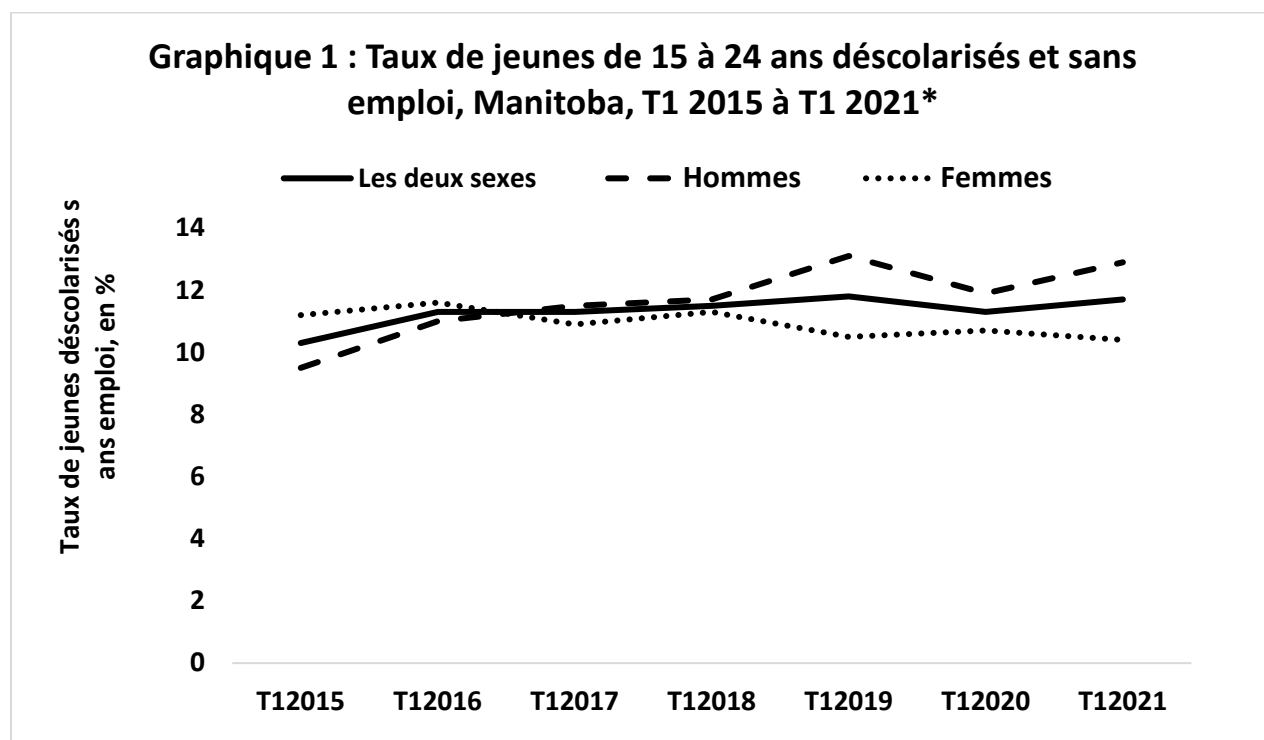


**Tableau 4 : Taux de jeunes de 15 à 24 ans déscolarisés et sans emploi (en %), Canada et provinces, du T1 2015 au T1 2021<sup>1</sup>**

	<b>T1 2015</b>	<b>T1 2016</b>	<b>T1 2017</b>	<b>T1 2018</b>	<b>T1 2019</b>	<b>T1 2020</b>	<b>T1 2021</b>
<b>Canada</b>	10,6	10,6	9,6	9,8	9,3	11,8	11,4
<b>Alb.</b>	9,3	11,0	10,5	11,1	9,9	12,1	11,8
<b>C.-B.</b>	11,5	9,6	9,1	9,3	8,6	12,5	12,4
<b>Man.</b>	10,3	11,3	11,3	11,5	11,8	11,3	11,7
<b>N.-B.</b>	14,2	15,9	14,5	14,5	12,1	12,0	12,8
<b>T.-N.</b>	13,5	15,3	17,0	11,4	13,9	16,6	15,8
<b>N.-É.</b>	11,3	11,9	11,3	11,9	10,5	13,9	11,4
<b>Ont.</b>	10,1	10,0	9,3	9,6	9,5	11,2	11,5
<b>Î.-P.-É.</b>	13,5	13,6	16,0	9,6	10,2	11,2	11,6
<b>Qc</b>	11,1	10,8	8,1	8,5	8,0	11,6	9,4
<b>Sask.</b>	11,1	11,6	11,5	11,1	9,3	13,7	13,6

<sup>1</sup>Statistique Canada, données personnalisées pour le premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2021. Le 25 janvier 2021, Statistique Canada a publié les révisions apportées à l'Enquête sur la population active pour 2001 à 2020, aux fins d'harmonisation avec les estimations démographiques, les limites géographiques et les classifications des professions et les industries les plus récentes. En raison de ces révisions, les données présentées pour le premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2020 diffèrent de celles présentées dans les rapports annuels précédents.

Le taux de jeunes déscolarisés sans emploi chez les femmes est supérieur au taux chez les hommes depuis le premier trimestre de 2017.



\* données personnalisées de Statistique Canada, du premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2021.

## Places en garderie

Cet indicateur mesure le pourcentage d'enfants (âgés de 12 ans et moins) au Manitoba ayant obtenu une place dans une garderie.

Malgré les défis associés à la pandémie de COVID-19, la province a été en mesure de maintenir la disponibilité des places en garderie et enregistré une légère amélioration en 2020-2021, par rapport à 2014-2015.

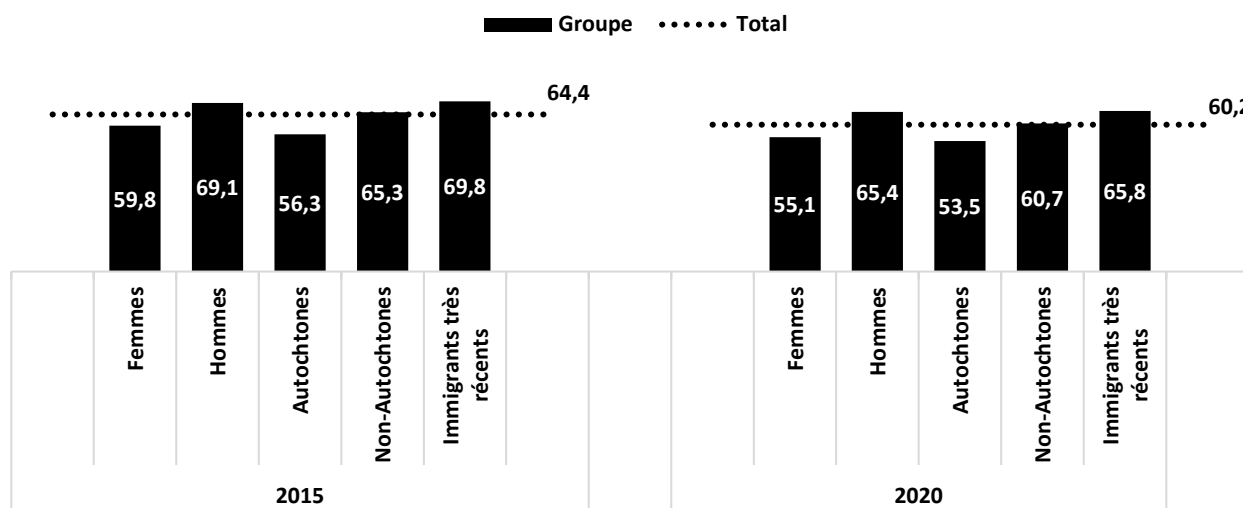
Le tableau 5 montre la ventilation des places en garderie disponibles par groupe d'âge.

Groupe d'âge	2014-2015	2020-2021	Augmentation de pourcentage
De 0 à 5 ans	26,1 %	26,2 %	0,4 %
De 6 à 12 ans	11,3 %	11,6 %	2,7 %
Total, de 0 à 12 ans	18,2 %	18,4 %	1,1 %

## Emploi

Le taux d'emploi varie selon les groupes démographiques au Manitoba. Les taux d'emploi des femmes et des Autochtones sont inférieurs au taux d'emploi de l'ensemble de la population manitobaine. Les hommes, les immigrants très récents (arrivés au cours des cinq dernières années) et les Manitobains non autochtones ont des taux d'emploi supérieurs à la moyenne provinciale.

**Graphique 2: Taux d'emploi (%) par groupe sélectionné, Manitoba, 2015 et 2020\***



\*Les données peuvent différer de celles présentées dans les rapports antérieurs en raison du rebaselement effectué par Statistique Canada. Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada.

## Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement

L'indicateur des besoins impérieux en matière de logement repose sur les données de recensement de Statistique Canada qui sont mises à jour tous les cinq ans. Les données les plus récentes disponibles proviennent du recensement de 2016. Les données du recensement de 2021 seront présentées en 2022.

Comme ces données proviennent du recensement, elles ne seront présentées que tous les cinq ans.

## Mortalité prématurée

L'indicateur de mortalité prématurée désigne le décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants âgés 1 à 74 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Cette mesure est plus élevée chez les Manitobains dans les quintiles de revenu inférieur.

Le tableau 6 montre le nombre d'années de vie perdues pour 1 000 habitants, par quintile de revenu, en 2014-2015 et en 2018-2019.

<b>Tableau 6 : Mortalité prématurée, Manitoba, par quintile de revenu, régions rurales et urbaines, 2014-2015 et 2018-2019<sup>1</sup></b>			
<b>Quintile de revenu</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2018-2019</b>	<b>Différence</b>
Quintile le plus faible – régions rurales	95,2	95,2	0,0
Deuxième quintile le plus faible – régions rurales	68,6	61,8	-6,8
Troisième quintile le plus faible – régions rurales	53,6	45,6	-8,0
Quatrième quintile le plus faible – régions rurales	47,1	44,5	-2,6
Quintile le plus élevé – régions rurales	38,9	33,7	-5,2
Quintile le plus faible – régions urbaines	91,5	86,3	-5,2
Deuxième quintile le plus faible – régions urbaines	54,8	52,7	-2,1
Troisième quintile le plus faible – régions urbaines	43,8	47,4	3,6
Quatrième quintile le plus faible – régions urbaines	35,8	36,0	0,2
Quintile le plus élevé – régions urbaines	28,2	24,9	-3,3
<b>Ensemble du Manitoba</b>	<b>53,2</b>	<b>51,3</b>	<b>-1,9</b>

<sup>1</sup>Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants âgés 1 à 75 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Les données ont été ajustées en fonction de l'âge et du sexe afin de permettre de justes comparaisons entre les régions présentant des caractéristiques démographiques différentes. Les données déclarées pour cet indicateur ne seront pas comparables à celles figurant dans les rapports annuels des années précédentes, car une méthodologie différente a été utilisée pour établir une nouvelle norme à l'avenir.  
Source – Gouvernement du Manitoba (Santé et Soins aux personnes âgées)

# **Vu sous l'angle des données : incidence de la COVID-19 sur les Manitobains**

La pandémie a modifié différents aspects de la vie des Manitobains. Certains ont été directement touchés après avoir contracté le virus, tandis que d'autres ont subi des difficultés financières et émotionnelles tandis qu'ils devaient s'adapter aux pratiques en matière de santé et de sécurité. Comme les Manitobains passaient davantage de temps à la maison en raison de leur mobilité limitée, ils ont ressenti des niveaux d'anxiété plus élevés et éprouvé des sentiments de dépression et de peur. De tels résultats sont à prévoir lorsque surviennent de brusques changements de routine et lorsque les circonstances sont incertaines.

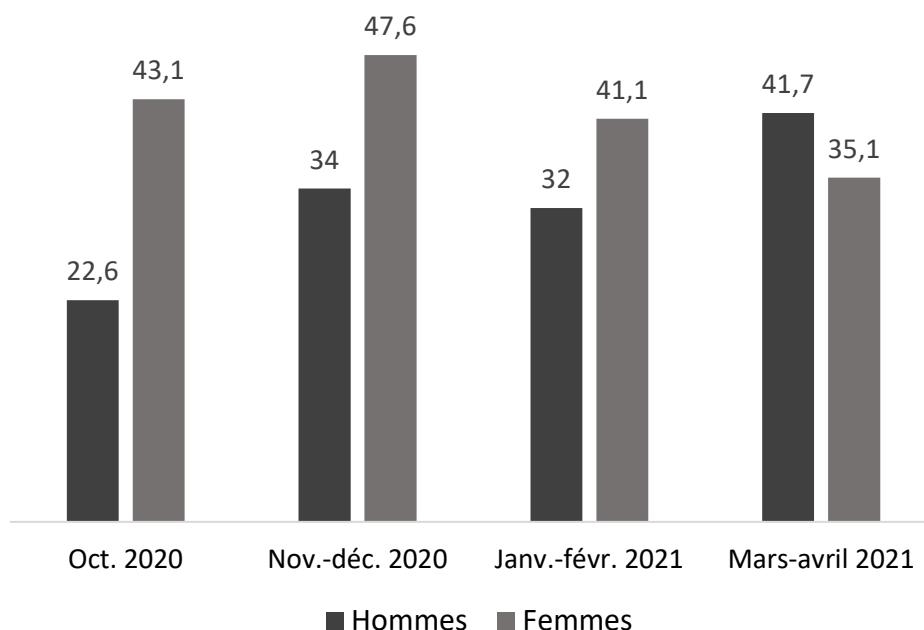
La COVID-19 a également limité les interactions sociales et engendré l'incertitude quant aux perspectives d'emploi des individus. Ces changements de mode de vie ont été davantage ressentis par les jeunes, les Manitobains à faible revenu et les femmes.

## **Santé mentale**

Le graphique 3 montre l'état de santé mentale actuel des femmes et des hommes par rapport à l'état pré-pandémique. Une proportion plus élevée de femmes que d'hommes ont perçu que leur santé mentale actuelle était moins bonne, ou même beaucoup moins bonne qu'avant la pandémie. Lors de la dernière enquête (en mars-avril 2021), les femmes ont été moins nombreuses que les hommes à signaler que leur santé mentale actuelle s'était détériorée par rapport à la période pré-COVID.

Selon Statistique Canada (2020a), les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de signaler des symptômes liés à un trouble d'anxiété généralisée (TAG) modéré/grave en mai 2020. De même, davantage de femmes que d'hommes avaient tendance à être « très » ou « extrêmement » préoccupées par les répercussions potentielles de la COVID-19 sur la « santé de personnes vulnérables », l'« engorgement du système de santé » et la « santé de la population mondiale ». Ces résultats indiquent que la pandémie touche les femmes et les hommes différemment, exerçant un effet plus négatif sur les femmes.

**Graphique 3 : Santé mentale actuelle par rapport à la santé mentale prépandémique, un peu moins bonne ou bien moins bonne maintenant. Pourcentage des personnes âgées de 12 ans et plus par sexe, Manitoba\***

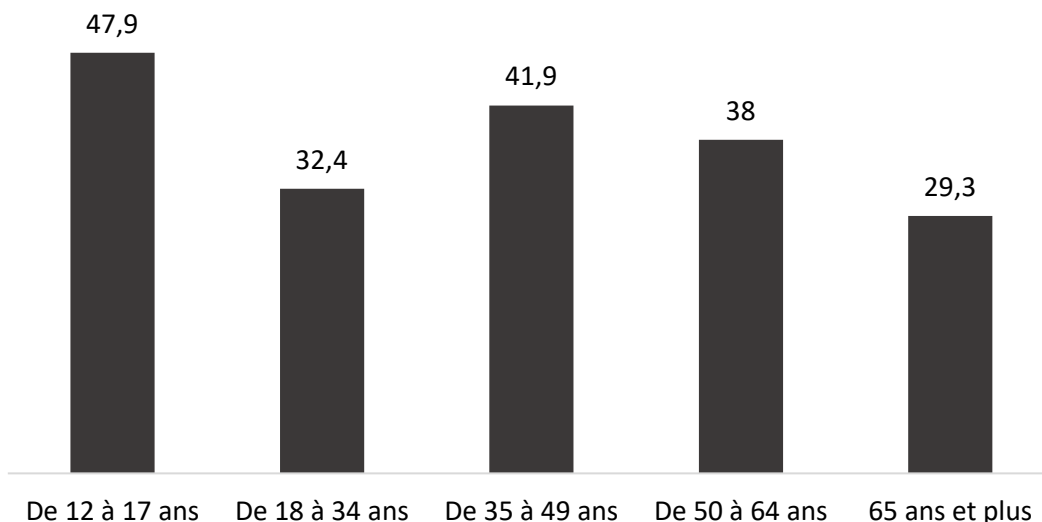


\*Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), données périodiques (2020 et 2021). Les données pour les hommes d’octobre 2020 et novembre et décembre 2020 doivent être utilisées avec précaution. Données extraites le 22 juillet 2021.

Tous les groupes d’âge ont indiqué que leur santé mentale est un peu, voire beaucoup moins bonne maintenant qu’avant la pandémie. Selon les données de l’enquête de janvier à février 2021, les groupes les plus touchés ont été ceux âgés de 12 à 17 ans et de 35 à 49 ans, avec des taux de 47,9 et de 41,9 %, respectivement.

Le graphique 4 cadre avec les résultats présentés dans le document intitulé « La santé mentale du Canada pendant le COVID-19 », dans lequel davantage de jeunes que de personnes âgées ont indiqué que la distanciation physique nuisait à leur santé mentale.

**Graphique 4 : Santé mentale actuelle par rapport à la santé mentale pré-pandémique, un peu moins bonne ou bien moins bonne maintenant. Pourcentage des personnes âgées de 12 ans et plus par groupe d'âge, Manitoba, janvier-février 2021\***



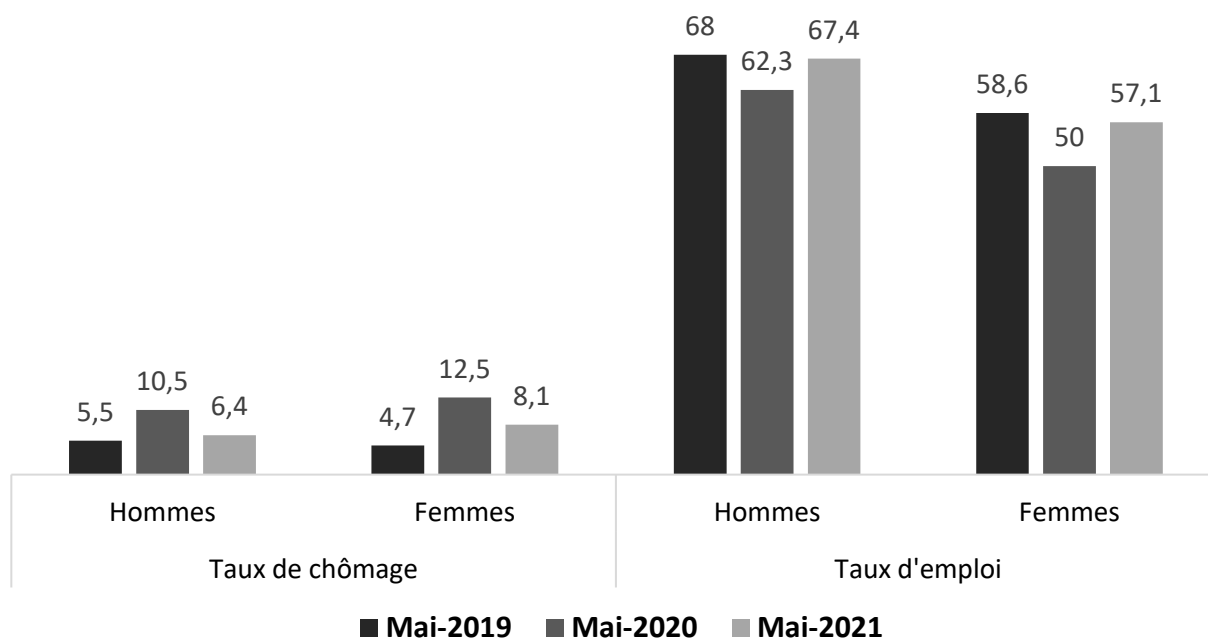
\*Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), données périodiques (2020 et 2021). Les données des groupes d'âge 12 à 17 ans et 18 à 34 doivent être utilisées avec précaution. Données extraites le 7 juillet 2021.

## **Emploi et chômage**

Bien que la pandémie ait ébranlé la demande pour la main-d'œuvre du Manitoba dans différents secteurs, les taux d'emploi en 2021 se rapprochent des niveaux antérieurs à la pandémie, atteignant respectivement 67,4 et 57,1 % pour les hommes et les femmes.

Le graphique 5 montre également que les femmes ont été touchées de façon disproportionnée par la pandémie, ce qui amplifie les inégalités existantes entre les sexes. Bien que les taux de chômage reviennent à leurs niveaux antérieurs à la COVID-19, les femmes conservent un taux de chômage plus élevé que les hommes.

**Graphique 5 : Taux mensuels de chômage et d'emploi ajustés selon la saison (%), par sexe, Manitoba, mai 2019-2021\***



\* Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0287-01. Une série désaisonnalisée est une série à partir de laquelle les variations saisonnières ont été éliminées. Ces variations sont définies comme étant causées par des événements annuels réguliers tels que les variations des conditions climatiques, les congés, les vacances, les cycles agricoles et les cycles de production et de vente au détail durant la période de Noël et de Pâques.

### **Cas de COVID-19 par quintile de revenu**

En 2020-2021, les Manitobains à faible revenu ont été plus nombreux à contracter la COVID-19 que ceux des quintiles les plus élevés. Sur 34 297 cas de COVID-19 diagnostiqués au Manitoba, 10 129 personnes atteintes provenaient du quintile de revenu le plus bas.

De même, les taux de cas ajustés en fonction de l'âge pour les décès, les hospitalisations (aux soins intensifs ou non) et les admissions aux soins intensifs ont été plus élevés chez les patients du quintile de revenu le plus faible (c.-à-d., Q1).



**Tableau 7 nombre et taux de décès, d'hospitalisations et d'admissions aux soins intensifs ajustés en fonction de l'âge, et de gravité des cas de COVID-19 au Manitoba par quintile de revenu au niveau de la zone\***

Caractéristiques	Décès		Hospitalisations		Admissions aux soins intensifs		Résultats graves*		Total
	Nombre	Taux de cas (%)	Nombre	Taux de cas (%)	Nombre	Taux de cas (%)	Count	Case rate (%)	Nombre
Q1 (le plus faible)	189	2,7	816	10,1	190	2,3	853	10,6	10 129
Q2	127	2,1	433	7,3	87	1,6	472	7,9	6 326
Q3	109	2	319	6,5	64	1,4	363	7,3	4 844
Q4	145	2,3	355	6,3	71	1,4	418	7,2	5 586
Q5 (le plus élevé)	74	1,9	224	5,8	39	1	251	6,5	4 358
Inconnu	323	3,9	312	8,3	46	1,8	555	10,4	3 054
<b>Total</b>	<b>967</b>	<b>2,5</b>	<b>2 459</b>	<b>7,3</b>	<b>497</b>	<b>1,6</b>	<b>2 912</b>	<b>8,3</b>	<b>34 297</b>

\*Source : Tableau de bord du rendement du système de santé provincial. Les résultats graves comprennent les décès ou les hospitalisations (aux soins intensifs ou non). Les taux sont ajustés en fonction de l'âge pour en éliminer l'effet, car il s'agit d'un facteur important pour l'apparition de résultats graves dans les cas COVID-19.

### Références bibliographiques

Statistique Canada. (2020a). Différences entre les genres en matière de santé mentale durant la pandémie de COVID-19.

Statistique Canada. (2020b). Canada's mental health during COVID-19.

Web : [www.gov.mb.ca/povertyreduction/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/povertyreduction/index.fr.html)

Courriel : [povertyreduction@gov.mb.ca](mailto:povertyreduction@gov.mb.ca)

**Disponible en d'autres formats, sur demande.**



